inforespace

ufologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle n° 23
octobre 1975, 4me année

cotisations

		Belgique		France		Autres pays	
Formule A (1975)							
cotisation	ordinaire	FB 395,—		FF 52,—		FB 450,—	
	étudiant	FB 325,—		FF 45,—		FB 375,—	
	de soutien	FB 600,—	minimum	FF 80,—	minimum	FB 600,—	minimum
Formule B (1975 + 1974)							
cotisation	ordinaire	FB 800,—		FF 110,—		FB 875,—	
	étudiant	FB 650,—		FF 85,—		FB 700,—	
Formule C (1975 + 1974 + 1973)							
cotisation	ordinaire	FB 1200,—		FF 160,—		FB 1300,—	
	étudiant	FB 1000,—		FF 130,—		FB 1100,—	
Formule D (1975 + 1974 + 1973 + 1972)							
cotisation	ordinaire	FB 1800,—		FF 250,—		FB 1900,—	
	étudiant	FB 1550,—		FF 200,—		FB 1650,—	
	de soutien	FB 2500,—		FF 300,—		FB 2500,—	

Les cotisations étant renouvelables par année civile, quatre formules s'offrent à vous : vous pouvez soit, formule A, souscrire à un abonnement pour l'année 1975, donnant droit aux numéros 19 à 24, soit, formule B, souscrire à la fois pour les années 1974 et 1975 (numéros 13 à 24), soit encore, formule C, souscrire pour les années 1973, 1974 et 1975 (numéros 7 à 24), soit enfin, formule D, souscrire également pour l'année 1972, ce qui vous permet d'acquérir la collection complète de la revue, tous les anciens numéros étant encore disponibles.

Le bénéfice du tarif « étudiant » est étendu aux détenteurs de la « carte J - Passeport des Jeunes » sur présentation de celle-ci ou envoi d'une photocopie.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand. 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada,** uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**

L'affiliation à la SOBEPS assure la participation aux réunions et conférences.

INFORESPACE 1972, 1973 et 1974 SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints pour cette année 1975 et leur nombre continue d'augmenter. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos trois premières années de parution le début de nos grandes rubriques : l'« Historique des Objets Volants Non Identifiés » (période de 1947 à 1966), le « Dossier Photo » (au moins deux photos authentifiées d'OVNI par numéro, dont des cas belges et deux séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec le début de l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, et d'autres travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles) ; parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis », « Les gravures rupestres de Colombie britannique », « Paratonnerre, plie, galvanoplastie dans l'antiquité »...

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur « Les OVNI au 19e siècle », des articles approfondis sur de grands cas, comme l'affaire Hill, Trancas (Argentine) ou Pirassununga (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.

Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.

Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.

Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc., relatifs aux activités de l'association.

Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13
Président :
André Boudin
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

La journée d'information publique sur les OVNI à Poitiers

Le mercredi 25 juin 1975 s'est tenue une importante réunion d'information sur les OVNI. Cette journée avait été mise sur pied à l'initiative de la municipalité de Poitiers et animée par Jean-Claude Bourret, journaliste à TF-1, bien connu de nos lecteurs par sa série d'émissions sur France-Inter au début de 1974.

Les organisateurs nous avaient fait l'honneur d'inviter la SOBEPS et c'est ainsi que MM. Clerebaut et Bougard ont assisté aux travaux en qualité d'observateurs. M. Chasseigne, enquêteur de Lumières Dans La Nuit, était également présent au même titre. La journée fut essentiellement consacrée aux exposés des divers scientifiques présents, tandis que la soirée était réservée à un grand débat public. Au-delà de l'information diffusée aux participants, cette journée a surtout permis la rencontre de plusieurs chercheurs et un échange de points de vue particulièrement enrichissant.

Après avoir ouvert la journée, Jean-Claude Bourret a rapidement fait le point sur les problèmes des OVNI, en a rappelé les grandes lignes de l'historique et les quelques tentatives d'études scientifiques du phénomène. Il a ensuite passé la parole au premier conférencier.

INTERVENTION DE JEAN-CLAUDE RIBES

Jean-Claude Ribes est astrophysicien et polytechnicien, et est surtout connu comme un spécialiste des problèmes de la vie extraterrestre. C'est d'ailleurs ce sujet qu'il avait choisi de développer. Comme l'essentiel de son exposé peut être trouvé (avec davantage de détails) dans l'ouvrage qu'il avait écrit en collaboration avec François Biraud (Le dossier des civilisations extraterrestres), nous ne reprendrons ici que les grandes lignes de son intervention.

Après avoir rappelé que notre Soleil n'est finalement qu'une étoile tout à fait moyenne parmi les cent milliards d'autres qui peuplent notre galaxie, J-C Ribes en vient à parler de l'existence d'autres planètes dans l'univers. Celles-ci sont évidemment inobservables même avec des instruments très sophistiqués. On peut cependant les mettre en évidence en étudiant la position du centre de gravité de l'étoile. Si ce point est déplacé par rapport au centre de l'astre, c'est que ce dernier est accompagné de planètes.

Parmi les étoiles proches, on a ainsi actuellement trouvé 16 astres qui possèdent de tels « compagnons obscurs », c'est-à-dire une ou plusieurs planètes. On peut en fait estimer qu'environ 60 % des étoiles de notre galaxie sont susceptibles d'avoir un tel cortège planétaire. Quand on doit maintenant envisager les chances pour que ces planètes possèdent une vie à leur surface, il est beaucoup plus logique de penser que cette vie n'est pas quelque chose d'unique, que la Terre n'est pas la seule planète « vivante », et de croire que puisque les mêmes causes produisent les mêmes effets, cette vie a dû apparaître, apparaît ou apparaîtra sur bon nombre de ces planètes.

Quant aux chances d'avoir une vie intelligente, il est vrai que l'homme est actuellement le stade ultime de l'évolution terrestre, mais il n'est certes pas le dernier. Et comme ce stade est apparu sur au moins une planète, la nôtre, c'est qu'il s'agit d'un stade probable et qui est donc susceptible de se reproduire un peu partout.

A-t-on des chances de pouvoir entrer en contact avec ces vies extraterrestres ? Il y a bien sûr le problème du voyage vers les étoiles et de la vitesse limite de la lumière, mais il y a également le fait qu'une civilisation peut avoir une durée de vie très courte (quelques milliers d'années) ou plus longue (un million d'années), et qu'à l'échelle de l'univers, les chances pour que deux civilisations évoluées soient contemporaines sont malgré tout faibles.

J.-C. Ribes a bien entendu rappelé les diverses tentatives que l'homme a faites pour entrer en contact avec de telles civilisations, tentatives qui se sont révélées comme autant d'échecs jusqu'à présent. Mais il ne faut pas oublier qu'il est possible que nous recevions de tels signaux extraterrestres mais que nous ne sachions pas les reconnaître et les traduire. De toute façon la technologie des récepteurs d'astrophysique est telle à l'heure actuelle qu'on ne peut guère espérer de gros progrès dans ce domaine : la sensibilité d'appareils plus perfectionnés empêcherait

en fait d'écouter l'univers car le bruit de fond de la galaxie masquerait le tout. Si on doit recevoir de tels messages extraterrestres, c'est donc pour bientôt, et c'est sur cette note d'espoir que Jean-Claude Ribes termina son intervention.

INTERVENTION DE PATRICK AIMEDIEU

Patrik Aimedieu est chercheur au CNRS, service aéronomie, et il traita dans son exposé du problème des « ufonautes », c'est-à-dire des divers humanoïdes observés aux abords d'OVNI posés au sol. Il commença par passer en revue quelques cas typiques de telles observations et aborda alors le problème de la forme des personnages décrits. Il en trouve deux catégories : les humanoïdes avec et sans scaphandre. Dans chacun de ces groupes, on peut définir des sous-catégories selon la taille : des individus de petite taille, d'autres de taille normale et enfin ceux d'une hauteur supérieure à 2 m. Il mit également en évidence les divers comportements que ces humanoïdes ont pu présenter : généralement la fuite, plus rarement une tentative de contact ou une agressivité marquée. Il rappela aussi combien les témoins de telles observations étaient dignes de foi et que la plupart du temps, le phénomène les avait surpris. Les manifestations des êtres observés paraissent souvent absurdes, comme si une civilisation ou plusieurs civilisations extraterrestres se livraient à des expériences pour nous tester.

Il termina son exposé en notant que l'examen scientifique de ces cas d'humanoïdes est limité pour l'instant à la recherche de caractères communs, à essayer d'établir une classification et à une comparaison entre les différentes observations.

INTERVENTION DE PIERRE GUÉRIN

Il est inutile de présenter Pierre Guérin, astrophysicien et maître de recherche au CNRS, ufologue bien connu. Il avait choisi de développer un sujet particulièrement important dans le domaine qui nous occupe : le problème de la preuve en ufologie.

Il est vrai qu'il s'agit là d'un point essentiel si on veut apporter une explication au phénomène ou en construire un modèle. Pour les adversaires du phénomène OVNI, « ceux qui n'y croient pas », il est clair que leur prise de position n'est qu'une opinion, au sens strict du terme, sans fondement. Guérin rappela à cette occasion les principaux arguments avancés par ces « anti-soucoupistes » : on ne dispose que de témoignages et non d'observations scientifiques ; d'autre part, les faits signalés violent souvent les lois de la physique.

Une vue de la salle et des Conférenciers de la journée d'information publique de Poitiers. (Document J. Chasseigne).



Il en vint ainsi à définir la méthode scientifique qui est effectivement basée sur des observations. De celles-ci on tire des lois, et on procède à de nouvelles observations pour les vérifier. On en arrive aussi à prévoir des conséquences de la loi et à prédire l'existence de nouveaux phénomènes que l'on essaye ensuite de mettre en évidence. Si c'est bien ce qu'il se passe dans la plupart des sciences actuelles, il ne faut cependant pas oublier que dans les premiers temps où une science nouvelle se crée (et n'est-ce pas le cas de l'ufologie ?), on procède quasi-uniquement à des observations et on collectionne les données ; ce fut vrai pour la botanique et bien d'autres domaines.

Il y a donc opposition très nette entre les rationalistes qui voient dans la méthode utilisée pour les sciences exactes et décrite plus haut, un modèle parfait (on a ainsi pu prévoir, en astronomie, et par simple calcul, l'existence de nouvelles planètes) et les empiristes qui s'attachent davantage aux faits observés et partent de ceux-ci.

Il faut aussi se méfier du mot « impossible ». Un chimiste du 19[me] siècle aurait déclaré que la bombe atomique était une impossibili-

té, et il est vrai qu'une telle réalisation était difficile à concevoir avec les énergies connues à cette époque.

Pierre Guérin s'est alors attaché à montrer qu'on retrouve le témoignage à chaque instant de la recherche scientifique. Quand un chercheur fait une observation, il rapporte son témoignage à d'autres qui peuvent alors contrôler et vérifier ses dires. C'est-à-dire que les observations ultérieures se font presque toujours en connaissant les premières. Or, juridiquement (et c'est également vrai pour ce qui est des OVNI), on exige toujours que les différents témoins n'aient pas eu connaissance de faits antérieurs et des récits des autres témoins. Les critères servant à définir la qualité d'un bon témoignage sont donc finalement plus sévères en justice et dans le problème des OVNI, qu'ils ne le sont dans la recherche scientifique.

La preuve testimoniale classique, orthodoxe pourrait-on dire, consiste en l'observation d'un même phénomène par des personnes qui ne se connaissent pas et qui se trouvent en différents endroits plus ou moins voisins. Cette situation est rarissime dans les observations d'OVNI. On connaît cependant quelques cas qui peuvent rentrer dans cette catégorie, et l'affaire de Turin en est un bel exemple : il y eut simultanément des observations visuelles au sol et par des pilotes en vol, ainsi que des observations sur radar (voir Inforespace n° 15, pp. 35-37). Mais lorsqu'on est confronté à des observations rapprochées, cela devient quasiment impossible. Dans certains cas cependant, mais ils sont rares, d'autres témoins, beaucoup plus éloignés du phénomène, peuvent attester que celui-ci a bien eu lieu mais cela ne prouve en rien que les faits rapportés par les témoins rapprochés sont authentiques. Un bel exemple d'un tel cas est l'affaire Betty et Barney Hill, où l'observation des témoins fut plus tard confirmée par le rapport d'un radariste qui, à la même date, avait repéré un engin non identifié au-dessus de la région où les Hill affirment avoir vécu leur étonnante expérience (voir Inforespace n° 4, pp. 22-31).

Mais il est vrai que de telles situations sont très rares en ufologie, et Pierre Guérin ajoute : « Dans l'immense majorité des cas, nous n'avons pas une telle preuve testimoniale, c'est-à-dire qu'un même phénomène n'est que très rarement vu par plusieurs témoins ou groupes de témoins indépendants, mais nous ne pouvons pas, à l'occasion d'un seul cas, affirmer que celui-ci est vrai, il faut le comparer à d'autres et là, ça devient très grave. Je déplore que certains songent à une large diffusion de données concernant les OVNI par la mise en vente dans les kiosques des revues où de nombreux cas seraient rapportés, car je préférerais qu'on ne soit pas trop au courant de certains détails d'OVNI ; en effet, bientôt, avec la diffusion des moyens modernes, n'importe qui risque d'être capable d'inventer, de façon de plus en plus crédible, des cas qui ressembleront tellement aux cas que nous connaissons qu'on ne saura plus où est le cas inventé et le cas réellement vécu... ».

A l'appui de ces comparaisons entre cas, Pierre Guérin citera un cas français et un cas belge. L'observation française eut lieu dans le maquis corse dans la nuit du 21 juillet 1973, vers 21 h 00 : il s'agit d'une observation d'OVNI, avec arrêt de moteur, extinction des phares et larmoiement du témoin ; ce dernier affirme que sa voiture est repartie alors qu'il n'est pas repassé par le point mort de la boîte de vitesse. Il existe pour ce cas une preuve testimoniale classique, puisque d'autres personnes, à bord d'une 2 CV qui roulait à 300 m derrière le témoin, ont également vu l'objet. On retrouve des faits quasiment identiques dans le cas belge d'Aische-en-Refail qui eut lieu dans l'après-midi du 24 janvier 1974 (voir Inforespace n° 16, pp. 12-15). A six mois d'intervalle, alors qu'aucun des cas n'avait été publié, même dans les revues spécialisées, des témoins qui ne se connaissaient pas ont donc rapporté des faits identiques.

Pierre Guérin se pose alors la question : « Comment faut-il interpréter tout cela ? » Dans toutes les observations rapprochées, on trouve une grande étrangeté. On est confronté à des impossibilités physiques, à des détails absurdes (pendulettes sans aiguilles), des téléportations, des contractions de temps, etc... Ici, Pierre Guérin insiste sur le fait que tous les psychiatres sont d'accord pour

affirmer que les névrosés ne racontent jamais d'histoires d'OVNI. Il en vient alors à émettre l'idée selon laquelle « l'OVNI rapproché se révèlerait au témoin de façon à préfigurer au niveau des structures mentales de celui-ci, l'évolution technique et spirituelle de la société à laquelle le témoin appartient ». Pour appuyer cette idée, il cite l'exemple de la vague de 1896-97 au-dessus des Etats-Unis, où on observa un dirigeable équipé de pistons et autres turbines.

Pour Pierre Guérin, lorsque l'OVNI est observé à longue distance (plusieurs dizaines ou centaines de mètres), les faits rapportés par le témoin correspondent à la réalité physique, mais dès qu'on a à faire avec un témoin qui a observé un objet de très près, il est probable que cette personne a pu être soumise à un rêve éveillé. C'est ainsi que s'adressant à un agriculteur, un humanoïde ne lui parle que de cultures, à un mécanicien, de moteurs ou d'huile, à un mystique, de religion et d'anges. Pierre Guérin voit là une origine possible de certaines religions et il rejoint là une idée qu'émet Jacques Vallée dans son dernier ouvrage, « Le Collège invisible ».

Toujours selon Pierre Guérin, il y 10 ans, les ufologues croyaient que l'existence des humanoïdes observés était aussi réelle, physiquement, que le phénomène des OVNI, en quoi ils croyaient voir des astronefs extraterrestres. Comme ces ufologues ne pouvaient admettre que ces phénomènes soient absurdes, ils jetaient volontiers la suspicion sur les témoignages des contactés quand ceux-ci « allaient trop loin ». Maintenant, on commence à prendre en considération de tels récits. On estime alors qu'il y a, dans les témoignages de ce type, une partie plus ou moins importante, inscrite dans l'inconscient du témoin, et que cette part ne peut donc, en aucun cas, avoir de réalité physique.

Enfin pour terminer son intervention, Pierre Guérin en vient à énumérer ses conclusions :

1 — une fraction importante, sinon la totalité, des détails vus ou entendus par les témoins rapprochés d'OVNI constitue un leurre, c'est-à-dire un véritable rêve éveillé ;

2 — le choc de l'observation ou tout autre accident ne suffit pas, de lui-même, à créer chez l'individu un rêve éveillé, et encore moins un rêve éveillé atteignant un tel degré de perfection et d'intensité ;

3 — tout se passe donc comme si ce rêve éveillé était créé par l'OVNI (ou par l'intelligence qui le contrôle) et qu'il ne naîtrait pas spontanément chez le témoin. Pierre Guérin rappelle à ce sujet les études statistiques menées par Claude Poher et qui ont fait apparaître une cohérence interne dans les témoignages d'OVNI. Il estime que quand un détail étrange apparaît plusieurs fois dans des témoignages différents, c'est que ce détail a été induit par le phénomène en divers lieux et époques.

En résumé, on peut donc dire que dans les récits d'observations rapprochées, il y a une part de données directives imposées par l'OVNI, une autre part qui sont des données retirées de l'inconscient du témoin, et enfin une partie de données objectives correspondant à la réalité physique vécue. Le mélange de ces données crée le rêve éveillé, les témoins sont manipulés par le phénomène, et il devient impossible de faire la part entre le vrai et le faux. Si un témoin d'observation rapprochée subit des changements, devient, par exemple, profondément mystique, cela signifie qu'il a été directement « touché » par le phénomène, qu'il a vécu un rêve éveillé, en d'autres termes que l'OVNI lui a fait du « cinéma ». Par contre, si ce témoin reste inchangé, c'est que le phénomène ne l'a peut-être pas atteint, son témoignage peut alors être pris en considération car il doit être proche de la réalité physique.

INTERVENTION D'AUGUSTE MEESSEN

Nous ne présenterons pas non plus le professeur A. Meessen, professeur de physique théorique à l'Université de Louvain, et qui choisit de parler des nouvelles voies de recherche en ufologie, et plus particulièrement des hypothèses et stratégies de recherches.

Nous n'exposerons pas ici sa très intéressante intervention, car celle-ci fera prochainement l'objet d'un long article. En bref, di-

sons qu'après avoir montré la réalité du phénomène OVNI et défini les approches possibles pour son étude, M. A. Meessen a fait le point sur ce qu'on peut actuellement avancer quant à la nature des OVNI en présentant quelques voies de recherches fort concrètes que l'on pourrait dès maintenant exploiter.

INTERVENTION DE JEAN GOUPIL

Ingénieur en électronique, Jean Goupil est un passionné du problème de la propulsion des OVNI et c'est bien entendu ce sujet qui fut le thème de son exposé. Cette intervention étant, malgré les dons de vulgarisateur de Jean Goupil, assez technique, nous nous limiterons à définir l'hypothèse qu'il émet pour expliquer la propulsion des objets volants non identifiés. Jean Goupil admet d'ailleurs d'emblée qu'il ne s'agit pas seulement d'objets, mais bien d'engins, c'est-à-dire de véhicules.

Il a essentiellement repris l'hypothèse de Plantier (voir Inforespace n° 1, pp. 24-28), mais en la développant sous une forme plus mathématique. En fait, la théorie de Plantier était (notamment !) en contradiction avec le principe physique bien connu de l'action et de la réaction, et en avançant son hypothèse d'un champ répulsif anti-gravitationnel qui agirait sur les masses environnantes, Jean Goupil tente d'effacer cette impossibilité.

Ce répulseur servirait à assurer la propulsion de l'engin, une sorte de bulle de vide apparaissant autour de celui-ci. Quant aux divers phénomènes électromagnétiques enregistrés lors d'observations d'OVNI, ils peuvent être dus à des champs magnétiques qui seraient eux-mêmes des sous-produits du système de propulsion. Jean Goupil a alors passé en revue quelques-unes des conséquences possibles engendrées par une telle hypothèse en les comparant avec les faits rapportés par les témoins. Il en vient ainsi à envisager les problèmes d'absence de bruit, d'accélérations brutales, virages à angle droit, matérialisation d'images, etc...

En terminant son exposé, Jean Goupil envisagea quelques phénomènes lumineux que sa théorie pourrait expliquer, tels que les faisceaux tronqués ou ceux traversant les murs. Il ne nous appartient pas de juger ici le contenu scientifique de l'hypothèse avancée et défendue par Jean Goupil, mais nous y reviendrons probablement dans un prochain article.

Après cette ultime intervention et une pause qui fut la bienvenue, s'est ouvert le grand débat public de la soirée. Lucien Clerebaut, notre secrétaire général, l'ouvrit en insistant sur le rôle des groupements privés qui est essentiel dans le domaine de la recherche. Eux seuls sont susceptibles d'apporter aux chercheurs et aux divers scientifiques qui se penchent sur le problème des OVNI, les données qui leur permettront d'avancer dans leurs travaux, c'est-à-dire les enquêtes sur les nouvelles observations. Sans les groupements privés qui se chargent de la collecte de ces informations, la recherche ufologique serait quasiment réduite à néant. Le rôle des associations telles que Lumières Dans La Nuit, Le Groupement d'Etude de Phénomènes Aériens ou la SOBEPS est donc primordial, n'en déplaise à certains chercheurs ou ufologues avertis qui ont parfois tendance à critiquer et mépriser les actions de ces groupements.

Après cette intervention qui avait pour but de mettre en évidence le rôle des enquêteurs alors qu'on en avait très peu parlé durant la journée, le grand débat fut lancé et animé par un Jean-Claude Bourret en grande forme.

En conclusion, ce fut certainement une excellente journée d'information publique, particulièrement en raison de la qualité des orateurs, mais ce fut peut-être surtout un lieu unique de rencontres entre chercheurs, enquêteurs et journalistes, tous préoccupés par le phénomène OVNI. Rencontres que nous souhaiterions voir se reproduire le plus souvent possible à l'occasion de nouvelles initiatives de ce genre. Ce sera notre mot de la fin.

Michel Bougard.

Nouvelles internationales

UN HUMANOIDE SIMIESQUE DANS L'OHIO

Une curieuse observation datée de 1973 fut seulement étudiée dernièrement par Len Stringfield pour le compte du MUFON. Cela se passa à l'ouest de Cincinnati (Ohio), dans un terrain où le témoin, Mme R. Heitfeld, avait installé son « mobilhome » qui lui sert habituellement de résidence. A côté de la grande caravane, un entrepôt de grand magasin.

Le dimanche 12 octobre 1973, vers 02 h 30, Mme R. Heitfeld se réveilla, tenaillée par une soif insupportable. Aussitôt son regard fut attiré par une lumière très vive qui filtrait au travers des rideaux de la chambre. Elle les tira pour voir de quoi il s'agissait et vit que la lueur provenait d'une rangée de lumières qui formaient un arc à environ 2 m de la fenêtre de la caravane. Chaque source lumineuse était « aussi grande qu'une main avec les doigts ouverts », il y en avait six, et elles étaient disposées à environ 1,20 m, passant successivement d'un bleu vif à une teinte argentée semblable à celle « des étoiles que l'on met sur les arbres de Noël ». Ces sources étaient « lumineuses par elles-mêmes » et n'irradiaient pas aux alentours ; de plus, elles étaient fixes.

Mme Heitfeld n'ouvrit pas la fenêtre, mais de sa position elle n'entendit aucun bruit et ne perçut aucune odeur. Alors que des lueurs attiraient toute son attention, les yeux du témoin se portèrent en direction d'une autre lumière très brillante qui était apparue sur le parking asphalté, juste derrière la remorque de la caravane. Une voiture était parquée à 3 m de là et cachait en partie le bas de la source lumineuse. C'est à ce moment qu'une « créature ressemblant à un singe » apparut dans la lueur.

Terrifiée, Mme Heitfeld observa cette lueur pendant 2 à 3 minutes, en pensant que le personnage était vraiment très près de la voiture et que peut-être même, « il était occupé à y trafiquer quelque chose ». Mme Heitfeld est divorcée, âgée de 48 ans et mère de trois garçons. Seul le plus jeune d'entre eux, Carl, âgé de 13 ans, vivait à cette époque avec elle. Elle courut alors dans la chambre de son fils et essaya de le réveiller en hurlant : « Mon dieu, Carl, lève-toi... lève-toi et regarde cette chose dehors ! ». Quand elle revint à la fenêtre, le témoin s'aperçut que la créature simiesque s'était déplacée, s'éloignant d'une dizaine de mètres de la voiture. Le personnage se trouvait maintenant à l'intérieur d'un « bouclier de lumière ». La lueur était « semblable à celle d'une salle d'opération » et la tache lumineuse ressemblait à un « parapluie de dame, en forme de cloche ».

La lueur restait à l'intérieur de la zone lumineuse, sans qu'aucun éclat n'en sorte. Sur ce fond, la créature apparaissait clairement, de profil, comme « un singe debout, de grande taille et sans cou ». Mme Heitfeld ne distingua guère de détails pour la tête du personnage, mais elle la décrivit comme de forme prognathe, avec une sorte de museau se terminant en pointe et dirigé vers le bas. La créature faisait face à l'entrepôt des magasins Swallen tout proche, à la gauche de la caravane du témoin. Son corps était uniformément gris et sans aucun détail visible. Seuls les bras étaient en mouvement, très lentement, de chaque côté du corps, en balançant de manière saccadée, à la façon d'un robot. Mme Heitfeld ne vit à aucun moment des jambes ou d'autres détails dans le reste du corps qui se déplaçait comme en glissant sur le sol.

Quant à la cloche de lumière, le témoin la décrivit comme s'il s'agissait d'une surface de verre avec une lueur à l'intérieur. Sa circonférence fut estimée à celle « d'un cercle formé de six hommes se tenant la main, les bras tendus ». Mme Heitfeld ajouta : « Il y avait beaucoup de place dans le dôme de lumière, suffisamment en tout cas pour contenir plusieurs autres créatures de même taille ». D'après ces déclarations, on peut estimer le diamètre de cette cloche à environ 4,5 m. Elle ne distingua aucun détail à l'intérieur quoique les bras de la créature semblaient toucher et utiliser une sorte de levier invisible. Mme Heitfeld put observer la créature pendant 4 à 5 minutes.

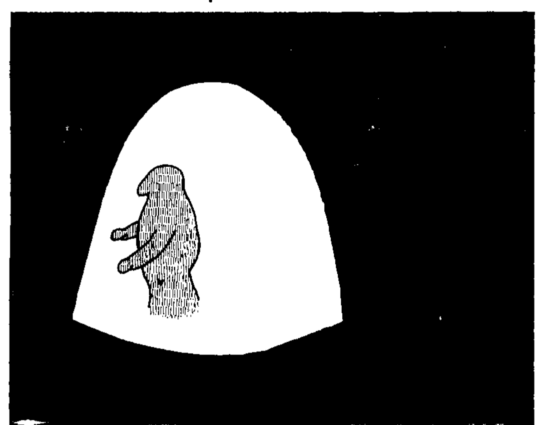
Pendant ce temps, réveillé par les cris de sa mère, Carl sortit de son profond sommeil et se leva, à moitié réveillé. A la fenêtre, son regard se dirigea vers une petite lampe qu'il connaît bien et qui se trouve juste en dessous du toit du dépôt des magasins Swallen. « Pas là ! », s'écria sa mère, « Regarde par là ! », dit-elle en montrant l'endroit où se trouvaient la cloche de lumière et la créature simiesque. Dès que Carl eut repéré le phénomène, Mme Heitfeld se précipita sur le téléphone et appela la police locale (Price Hill). La réponse qu'on lui fit fut brutale : « Madame, nous sommes déjà allés sur place ». L'officier de police faisait allusion à une alerte au feu dont on reparlera plus loin. Malgré tous les efforts du témoin, elle ne put le convaincre de la réalité de l'histoire qu'elle lui racontait. Mme Heitfeld décrivit le phénomène et le personnage en criant dans le téléphone : « Il est encore ici... cela ne peut être en aucun cas un être humain ! ».

Pendant qu'elle était occupée au téléphone, Carl vit qu'une seconde voiture s'était approchée de celle parquée à proximité de la caravane et qu'on reliait la batterie de ce nouveau véhicule au capot de l'autre. C'est alors que le jeune garçon retourna se coucher. Peu après, un bruit sourd se fit entendre. Mme Heitfeld demanda à son fils ce qu'il s'était passé. De son lit, Carl murmura : « Ce doit être la voiture qui part ». Le témoin se tourna vers la fenêtre et vit que la cloche de lumière et l'être simiesque avaient disparu, de même que les deux véhicules. Mme Heitfeld ne put dormir le reste de la nuit et elle veilla en laissant l'éclairage de la caravane allumé.

Aucun des deux témoins n'a donc vu le départ du phénomène, celui-ci s'étant probablement produit lorsque Carl était déjà retourné au lit et que sa mère était encore au téléphone. Ce départ a pu être provoqué par l'arrivée de la seconde voiture. Ce véhicule était conduit par une jeune fille, Mlle Tina Marie Arrico, qui venait dépanner la voiture de son fiancé, M. Cliff Fulmer, cette dernière ayant la batterie à plat. Ces deux jeunes gens furent interrogés et déclarèrent n'avoir rien remarqué de spécial dans le parking à leur arrivée. Ils ajoutèrent qu'ils n'avaient pas utilisé de lampe pour travailler aux connections électriques du moteur.

Le lendemain, Mme Heitfeld se mit à inspecter l'asphalte du parking pour trouver d'éventuelles traces laissées par le phénomène. C'est ainsi qu'elle découvrit

La créature simiesque dans sa cloche de lumière.



un petit tas de cendres et de poussières comme tamisées. Avec difficulté elle en préleva quelques échantillons qu'elle plaça dans un sac en plastique. Elle trouva également des morceaux de revêtement de sol fabriqué par Armstrong (sorte de linoleum). Ces débris semblaient avoir été projetés aux alentours et n'étaient pas présent la veille.

Pour ce qui est de l'alerte au feu, il est vrai que les détecteurs d'incendie de l'entrepôt des magasins Swallen se sont déclenchés cette nuit-là sans raison apparente. Quatre appareils de détection se déclenchèrent à 02 h 27 ; ceux-ci étaient distants d'une quarantaine de mètres de l'endroit de l'observation. Aussitôt les services de pompiers se rendirent sur place et ne trouvèrent aucune trace d'incendie. Mme Heitfeld n'entendit à aucun moment l'alarme et ne vit pas les pompiers. Ceux-ci entrèrent dans l'entrepôt d'un côté que le témoin ne pouvait apercevoir. Les véhicules utilisés sont équipés de lumières rouges (aucune confusion possible) et pas un pompier n'avait revêtu un équipement d'amiante qui aurait pu lui donner une silhouette caractéristique pouvant être confondue de loin avec celle d'un grand singe. Les services de lutte contre l'incendie quittèrent les lieux après que le commandant des pompiers, M. Miller, ait fait son rapport : « Quelque chose d'inconnu a provoqué un contact et déclenché l'alarme, on ne peut en trouver la cause ».

Quant aux jeunes gens arrivés par après sur le parking (entre 02 h 30 et 03 h 00), ils ne remarquèrent rien d'anormal, ils n'entendirent aucun signal d'alarme, mais aperçurent une voiture de la police qui faisait le tour du parking. Cette voiture repartit sans s'arrêter. Il est à noter que les ennuis de batterie sont fréquents à la voiture du jeune homme, et qu'il n'y a vraisemblablement aucun rapport avec le phénomène et d'éventuels effets électromagnétiques. De même pour le bruit sourd perçu par Mme Heitfeld, il s'agissait uniquement de l'échappement de gaz du véhicule que l'on venait de faire démarrer. Enfin, jusqu'à présent, les débris prélevés le lendemain de l'observation n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse ou du moins, si celle-ci a eu lieu, on n'en connaît pas les résultats.

Référence :

Skylook, revue du MUFON, février 1975, pp. 3-6.

DES NOUVELLES DU BRÉSIL

Sous le titre « les soucoupes volantes reviennent », le journal « O Dia », dans son édition du 18-06-1974 publiait : « Des OVNI ont été observés au-dessus de Valença (ville proche de Rio de Janeiro) à la fin de cette semaine. Nous avons recueilli les témoignages de MM. Roberto da Silva Reis, Valeir Lacerda, Walter dos Reis et Luis Carlos, tous habitants de la région et bien connus de leur voisinage... ».

Ces quatre personnes, le samedi 15 juin 1974, circulaient en voiture du centre de la ville vers le quartier Goâo Dias, lorsqu'ils aperçurent un OVNI ayant la forme d'une assiette. Cet objet volait à grande vitesse et émettait de vifs éclats lumineux. Un bruit intense s'en échappait. Brusquement, l'objet stationna comme s'il était « paralysé dans l'espace ». Lorsqu'il disparut, il subsista une trace lumineuse de couleur orange.

Les OVNI recommencent à être le sujet de conversation principal dans la ville. Plusieurs personnes affirment en avoir vu, et notamment une famille de six personnes. Cette famille réside légèrement à l'écart de la cité, à proximité de l'hôtel des Ingénieurs. Cet endroit est désert. La topographie générale des lieux présente de légères dénivellations qui sont autant de pâturages. Aux dires de cette famille, les objets sont apparus deux fois en moins de trente jours. La seconde fois, ils sont restés immobiles au-dessus d'une colline pendant assez longtemps.

Toujours dans la même région, sur le territoire du district de Floriano à Barra Mansa, l'avocat José Itevaldo de Oliveira, fonctionnaire de la Préfecture Municipale, affirme avoir vu un OVNI ayant les mêmes caractéristiques. Cela se passa le samedi 15 juin et l'avocat est très connu dans la ville où il exerce de hautes fonctions. D'autres observations eurent lieu dans la région du Vale do Paraiba, près de Rio de Janeiro.

Mais les observations n'allaient pas s'arrêter là. Le jeudi 20 juin 1974, à partir de 19 h 30, les habitants de Santo André, Sâo Bernardo et Sâa Cretano (faubourgs de Sâo Paulo) ont observé une étrange luminosité. M. Kenji Honda du journal « O Estado » de Sâo Paulo, a pu photographier cette lueur. Suivant les lieux d'observation, le phénomène fut différemment décrit. Des centaines, voire des milliers de « Paulistos » (habitants de la ville), une quinzaine de véhicules de la police militaire suivirent le développement de cette affaire.

Clovis Grauchi, photographe habitant dans le Bone Pastor, quartier de Santos-André a vu lui aussi l'étrange lumière : « Cela ressemblait à un énorme ballon, de forme générale cigaroïde qui émettait une forte luminosité constante et de couleur orange. Il disparaissait parfois, peut-être était-il estompé par le passage de nuages ? ». Cette description coïncide avec la majorité de celles des personnes ayant vu l'objet, mais il y en a eu une autre qui se généralise parmi les habitants du quartier « Eldorado » ainsi qu'aux alentours de l'entreprise Billings à Diadena d'où le phénomène fut observé avec grande netteté. Le caporal Allmari, de la police routière et deux de ses collègues virent deux fortes lumières blanches, comme les phares d'un grand hélicoptère. Ils décla-

rèrent : « Nous ne nous sommes pas arrêtés, mais plusieurs fois nous avons actionné et coupé le phare tournant de notre véhicule. A chaque fois, l'étrange objet répondait, allumant et éteignant une forte lumière rouge ». A la Faculté des Ingénieurs de l'Industrie, à São Bernardo, quelques étudiants ont aperçu une intense luminosité orange et entendu un bruit assez fort. Ces bruits de l'OVNI furent même captés par le Centre radio de la P.M. et par les émetteurs récepteurs de plusieurs véhicules de police.

A partir de 21 h 00, le jeudi 20-06-74, la lumière était visible des quartiers A.B.C. (les trois quartiers cités plus haut) (tiré du quotidien « O Dia » 22-06-74). Des précisions sont apportées par le quotidien « A Noticia » du 22-06-74 : « Des avions décollèrent de l'aéroport de Congohas, mais aux dires des nombreux témoins, l'objet non identifié disparut à l'approche des appareils pour ressurgir ailleurs réduisant à néant les efforts d'interception des pilotes de l'Air Force brésilienne. Le capitaine Rozenfeldo Marsola revenait d'Eldorado et vers 21 h 00, après son atterrissage, déclara : « En peu de temps, nous avons localisé une forme rouge dans le ciel, parfois cette chose devenait plus lumineuse, parfois elle diminuait d'intensité. A l'intérieur de ce phénomène lumineux, un point rouge montait et descendait alternativement ». Suivant les déclarations du Capitaine Wilson Truma, chef du service radar de l'aéroport de Congonhas, l'opérateur de service a effectué son travail sans signaler un quelconque fait hors de la circulation aérienne normale ! ! Par coïncidence, un Symposium International des recherches spatiales avait lieu, à ce moment, à São Paulo. Interrogés, les scientifiques brésiliens prétendirent que les apparitions sont des phénomènes naturels. « Il y a des dizaines de possibilités expliquent-ils, il peut s'agir d'étoiles filantes, aérolithes, etc... ». D'après le professeur Aristoteles Orsini, directeur du Planétarium de São Paulo, le phénomène observé peut s'expliquer par un « effet miroitant ». « Avec le front froid qui a atteint la capitale, il s'est formé un amas de nuages cristallisés reflétant la lumière des usines chimiques de Capvana », précise-t-il. Le Ministère de l'Air brésilien exclut toute possibilité de reflets d'une lumière quelconque dans les nuages : « Avant le passage du front froid, entre 20 h 00 du 20-06-74 et 20 h 00 du 21-06-74, le ciel de São Paulo présentait les caractéristiques suivantes : de 20 h 00 à 24 h 00, le ciel était pratiquement clair, couvert au maximum d'1/8 d'altocumulus et cirrus, augmentant à 01 h 00 : 7/8 et diminuant ensuite jusqu'à 05 h 00 : 1/8. Nous pouvons donc conclure que la formation de nuages épais sur Eldorado était impossible. Les Cirrus formés à 6000 m d'altitude sont constitués de cristaux de glace et non pas de gouttes d'eau, rendant impossible la supposition de reflets ».

Signalons encore que la police de toute la région sud a pu observer le phénomène. Plus de 15 véhicules sont sortis pour le suivre. Grâce à la radio, qui a immédiatement signalé les faits, beaucoup d'habitants ont pu voir ou se rendre sur les lieux d'où l'on pouvait observer le phénomène lumineux. Ce faisant, ils bloquèrent l'autoroute Via Ancheta et plusieurs avenues du Sud de São Paulo. Et tout cela pour un miroir (?)... Aux alouettes sans doute...

Références

Journaux « O Estado » des 21, 22 et 23/06/74, « O Globo » du 21/06/74, « O Dia » et « A Noticia » du 22/06/74.

ESPAGNE : OVNI ET ARMEE

Le nord de l'Espagne et plus particulièrement la région de Burgos vécurent un début de janvier 1975 plutôt fécond. Des observations furent faites à Las Bardenas et Quintaortimo, chaque fois par des militaires : de l'armée de l'air pour la première localité et de l'armée de terre pour l'autre.

Les témoignages n'ont pas été faciles à recueillir ; pour ce qui est de ceux des militaires de l'armée de l'air, celle-ci s'est immédiatement refusée à toute déclaration de la part des intéressés et a démenti catégoriquement qu'une observation ait eu lieu à Las Bardenas. Par contre, nos amis enquêteurs de Stendek eurent plus de chance pour le cas de Quintaortimo.

En effet, les trois militaires témoins dans cette affaire appartiennent à l'Académie des Ingénieurs de l'Armée, et leur supérieur, le commandant Francisco Llorente, a facilité l'enquête autant que possible.

C'est aux petites heures du premier janvier 1975 (04 h 00) que Manolo Agnera, Felipe Sanchez et Ricardo Iglesias rentraient vers Burgos après avoir profité d'une courte permission pour aller fêter l'an nouveau dans la province de Santander. Les trois amis venaient de se retrouver, Felipe et Ricardo rejoignant Manolo à la discothèque « Lotus » où de temps en temps il vient travailler comme barman.

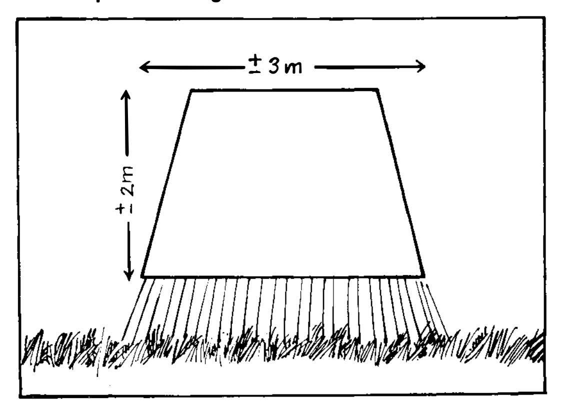
Au sujet de ce dernier point, certains ont voulu discréditer le cas en affirmant qu'à cette occasion les trois hommes auraient certainement bu plus que de raison. L'enquête a révélé que Ricardo n'avait pris qu'un verre de cognac, Felipe un peu de champagne et que Manolo qui devait conduire la voiture et rejoindre Burgos distant de 126 km n'avait pris qu'une limonade. Il convenait d'ailleurs que les hommes rentrent en parfait état à l'Académie militaire.

A bord de la voiture de petite cylindrée de Manolo, ils prirent donc la route de Burgos. Vers 04 h 00, ils arrivaient au croisement de la nationale 623 et de celle qui mène à Ontoneda. C'est là qu'ils avaient donné rendez-vous à un quatrième compagnon, José Laso. Après Puerto del Escudo, à une quinzaine de km de là, les quatre hommes décident de faire une halte pour se délier les jambes et prendre un peu de repos. C'est là que Manolo s'aperçut qu'une « étoile brillait plus fort que les autres, comme si elle était plus basse et très proche ». Le point lumineux émettait des scintillements roses et bleuâtres. Mais les témoins ne firent guère attention à cette « étoile » et ils reprirent bientôt la route.

Vers 06 h 25, alors que, toujours au volant, il suivait attentivement le ruban de la route, Manolo sursauta tout à coup car il venait d'apercevoir un corps lumineux qui décrivait une course dans le ciel et se dirigeait vers le sol à grande vitesse. L'objet sembla effectivement s'écraser au sol et Manolo arrêta aussitôt la voiture. A l'endroit de l'impact présumé, il y avait un éclat que les témoins ont comparé à celui des projecteurs d'un stade de football.

Les quatre hommes se sont arrêtés au km 252 de la

Un des OVNI lumineux en forme de cône tronqué observé près de Burgos.



route qui relie Burgos à Santander. De l'autre côté de la chaussée, à l'aplomb du carrefour que forme cette route avec celle qui conduit à Villorcayo, ils observèrent un corps lumineux en forme de tronc de cône. Cet objet a environ 2 m de haut, « un homme se tiendrait à l'aise à l'intérieur » a précisé Manolo, et quelque 3 m de largeur à la base. Il émettait une lueur jaunâtre mais celle-ci était plus blanche à la partie inférieure et se terminait en « flots de lumière » en direction du sol. L'objet ne semblait pas en contact avec celui-ci, mais il le survolait plutôt à quelques dizaines de cm de hauteur. Soudain, la lueur s'affaiblit et l'obscurité devient totale. Pas pour longtemps, car immédiatement quatre objets identiques, apparemment alignés et séparés par à peine quelques cm, s'allumèrent les uns après les autres.

Les témoins réagirent différemment à cette nouvelle phase du phénomène. L'un des hommes voulait rester et attendre, un second s'approcha et voulait à tout prix savoir de quoi il s'agissait réellement, tandis qu'un troisième demandait aux autres de regagner la voiture et de partir. C'est ce que tous quatre firent en définitive, mais après avoir roulé une cinquantaine de mètres, la voiture s'arrêta à nouveau.

Ils remarquèrent alors qu'une voiture se déplaçait sur la petite route régionale qui va à Villorcayo et se rapprochait rapidement du lieu où étaient posés les quatre corps lumineux. Derrière le véhicule de Manolo, à 800 m, une autre voiture s'était immobilisée. Il est vrai que l'éclat des objets ne pouvait guère passer inaperçu aux automobilistes qui traversent cette région déserte où aucun éclairage public ne vient percer l'obscurité.

Ils continuèrent d'observer le phénomène, mais sans descendre de voiture cette fois. Ils décidèrent cependant de continuer leur route, très lentement, et ils arrivèrent ainsi aux abords de la localité de Quintandortuno, à un peu moins d'un kilomètre de l'endroit où étaient apparus les quatre objets. C'est là qu'ils s'arrêtèrent pour la troisième fois : deux des cônes lumineux étaient encore éclairés. Pendant trois minutes, ils les observèrent aussi bien qu'ils le pouvaient puis décidèrent de repartir immédiatement car ils devaient être rentrés à Burgos avant l'heure du réveil qui marquait la fin de leur permission.

Celle-ci est habituellement fixée à 07 h 00, en ce premier jour de l'année, on l'avait exceptionnellement reportée à 08 h 00, ce que les quatre militaires avaient oublié. S'ils s'en étaient souvenus, ils auraient certainement pu observer davantage les objets et assister à leur départ. En fait en raison de cette hâte à rentrer à leur base, ils ne purent observer le phénomène que durant une dizaine de minutes.

Les quatre témoins n'osèrent pas raconter leur aventure immédiatement. Manolo, plus inquiet que ses compagnons, en fit cependant part à un ami qui mit au courant un officier qui, à son tour, avertit le commandant Francisco Llorente, adjoint du colonel directeur de l'Académie. C'est ainsi que les quatre militaires furent convoqués pour exposer tous les détails de leur observation.

Ils se rendirent ensuite sur les lieux de l'événement en compagnie de leur supérieur, pour essayer de trouver l'endroit du présumé atterrissage. il s'agissait d'un champ en friche où l'herbe sèche recouvrait un sol humide. En reconnaissant la zone, les militaires découvrirent derrière quelques buissons alignés, une surface brûlée de 40 m de long sur 4 m de large. Ce fut d'ailleurs la seule trace que l'on découvrit dans ce champ et les environs. Interrogés, les paysans de l'endroit affirmèrent que le dernier incendie des chaumes avait eu lieu en octobre 1974, soit trois mois auparavant.

Des enquêteurs espagnols procédèrent par après à des compléments d'enquête. C'est ainsi qu'un collaborateur de Stendek, Malo Martinez, se rendit sur place. Il ne put interroger directement les quatre militaires, leurs supérieurs estimant qu'on n'avait déjà que trop parlé de cette affaire. Par contre, il put rencontrer divers paysans de l'endroit et notamment M. D. Feliciano Parras, âgé de 60 ans, qui le conduisit à l'endroit des traces. Celui-ci lui déclara notamment : « Le pâturage où se sont posés les objets se trouve entre Quintaortuno et Villaverde-Penahondor, on l'appelle « Onsurno » parce qu'il est utilisé indistinctement par les deux populations pour faire paître le bétail ; je le connais jusqu'aux pierres et je peux reconnaître si la zone brûlée date d'octobre ou est plus récente, je suis catégorique, ces brûlis ne sont pas d'octobre, mais sont postérieurs et même très récents... ».

La trace encore visible au moment de cette enquête était un peu différente de celle que des photographies prises à l'époque et diffusées par la presse montraient. Les dimensions réelles étaient de 60 m de long pour une largeur de 12 m. Cette bande est suivie d'une frange de 15 m où l'herbe est intacte et d'une autre zone de 30 m de long et 12 m de large où les traces apparaissaient de nouveau. Cette zone de taches d'herbe brûlée est distante de 213 m à la route nationale de Santander (endroit où les témoins se trouvaient) et de 500 m à celle de Villacoujo où d'autres personnes purent observer le phénomène.

Ces autres témoins sont également au nombre de quatre. Il s'agit de M. José Rivas Riano et de trois amis. M. Riano effectuait à l'époque son service militaire à Burgos. Près de l'endroit déjà cité, les quatre personnes observèrent un grand éclat, d'une couleur entre le rose et le blanc derrière un coteau. Ils poursuivirent leur route, pensant qu'il s'agissait là du soleil qui se levait. Ce n'est que plus tard, en parlant entre eux, qu'ils se rendirent compte qu'li ne pouvait en

aucun cas s'agir de l'aube, puisque la lueur était apparue à l'ouest.
Pour en revenir aux traces, signalons que toute leur surface n'est pas entièrement brûlée : on note plutôt la présence de trous distribués sans ordre. Il y en avait deux grandes de 0,60 m sur 0,31 m et 1 m sur 0,31 m, assez régulières, mais les autres (entre 0,21 m x 0,21 m et 0,17 m x 0,30 m) n'avaient pas autant de symétrie. L'herbe de la trace n'était brûlée qu'en surface et surtout la pointe, le reste de la plante était intact, mais dans les trous, la végétation était brûlée jusqu'à la tige. L'herbe à peine brûlée a donc continué à pousser normalement, ce qui peut expliquer les différences dans le dessin des traces entre janvier et la date de l'enquête postérieure.
Il faut également ajouter que divers échantillons ont été prélevés et sont en cours d'analyse. Pour ce qui est de l'observation de Las Bardenas qui eut lieu dans la nuit du 2 janvier suivant, l'armée de l'air espagnole conserve un silence absolu.

Référence

Stendek, n° 19, mars 1975, pp. 3-9.

Textes et traductions de Mme Anne-Marie Abrassart, MM. Michel Abrassart, Michel Bougard, Claude Bourtembourg, Jacques Hellebaut.

UN RAYON INCENDIAIRE AU MEXIQUE

Un étrange et mystérieux incendie s'est déclaré dans un camion chargé de matériaux de construction (ciment et plaques d'amiante) le 29 mai 1973 à Vera Cruz (Mexique).

Le feu s'est déclaré au moment où, après avoir arrêté son véhicule, le conducteur venait de se mettre à la poursuite d'un groupe de « petits hommes vêtus de manière bizarre ». Le chauffeur, Miguel Angel Gonzalez, devait déclarer plus tard à la police qu'il roulait tranquillement quand il aperçut un groupe de personnes sur la route. Le camion roulait assez vite, mais il put voir qu'il s'agissait d'« hommes très petits, semblables à des nains et vêtus d'une manière très étrange ». Ces personnages prirent aussitôt la fuite dès que le témoin arrêta son camion pour aller les examiner de plus près.

Après les avoir cherché pendant quelques minutes, le chauffeur est retourné vers son véhicule et ce fut alors qu'il vit que son camion était entouré de « gigantesques flammes bleues » ne produisant aucune chaleur. En quelques instants, le camion et son chargement furent détruits.

L'ingénieur industriel, José Haro Lopez, qui étudia le phénomène, affirme (non sans surprise) que le « feu » fut communiqué par l'action d'un rayonnement. A partir de l'analyse des restes calcinés du véhicule, l'ingénieur pense que le rayon responsable de l'incendie serait du type rayon laser. D'autre part, au cours de cette analyse des débris, on constata que le « feu » avait épargné certaines parties du camion pourtant réputées comme étant particulièrement combustibles : le plastic des sièges, la peinture des portes, le réservoir à essence (qui n'a pas explosé) et les canalisations d'huile...

En bref, un nouveau cas bien insolite et un mystère de plus. (Rapport communiqué par M. Pedro Munguia Mora — source : bulletin de la SPIPDV, n° 3, p. 11).

OBSERVATIONS EN TASMANIE

Découverte en 1642 par le navigateur Hollandais Tasman, l'île de Tasmanie est située dans l'Océan Pacifique au sud de l'Australie à quelque 240 km de l'état de Victoria.

C'est grâce à M. Paul Jackson du TUFOIC (1) que nous vous présentons ces cas (2). Suite à la « vague » survenue dans le nord et le nord-est de l'état en 1974, on remarqua qu'au cours des derniers mois de l'année les observations commencèrent à se déplacer vers des comtés du centre et indubitablement cette tendance s'est prolongée en 1975. D'après le TUFOIC, il y a eu un nombre sans précédent de survols à faible altitude et les premiers cas d'arrêts de moteur accompagnés d'effets secondaires furent signalés.

Une des observations les plus intéressantes de cette « vague du nord-est » a eu lieu en 1974 durant la nuit du lundi 16 septembre. Accompagnée de ses deux fillettes, Janine (8 ans) et Kathleen (5 ans), Mme A. Richards regagnait son domicile à bord de sa voiture. Se trouvant à environ 6 km au nord de St. Helens (3), elle roulait sur l'« Ansons Bay Road » par une nuit sombre et bruineuse. Vers 21 h 00, en arrivant près d'un pont, elle remarqua au travers du pare-brise que le ciel était soudainement illuminé. De plus, la radio qui fonctionnait jusque là sans difficulté commença à être perturbée. Après avoir tra-

---

1. Tasmanian UFO Investigation Centre, 366 Huon Road, South Hobart, Tasmania, Australia 7000.
2. Edition N° 14 — Annual Report for 1975.
3. Situé sur la côte est de Tasmanie, St. Helens est un centre de pêche important.

versé le pont l'automobile perdit de la vitesse puis s'arrêta complètement.

Toutes les lumières du tableau de bord s'éteignirent ainsi que les phares, la radio et la chaufferette. Tout fut plongé dans le noir le plus complet et seule la lumière dans le ciel restait visible. Quelque dix secondes après avoir tenté de remettre le moteur en marche, un bruit vibrant et très intense enveloppa la voiture, Janine confirma qu'il était assourdissant. Immédiatement après les occupants du véhicule ressentirent des « chocs électriques » durant une minute environ et ils furent incommodés par une odeur étouffante qu'ils ne purent identifier.

Tandis que la mère et sa fille aînée subissaient ces effets très désagréables, la petite Kathleen continuait de dormir paisiblement. Mme Richards et Janine quittèrent alors précipitamment la voiture en entraînant la cadette endormie pour respirer de l'air frais. Dans le ciel, l'étrange lumière était toujours là ce qui effraya plus encore les témoins qui prirent la fuite.

C'est vers 21 h 45 que Mme Richards et ses deux enfants atteignirent à environ 3 km de l'incident une maison dont l'habitant fut telement intrigué par l'agitation du petit groupe qu'il décida de se rendre sur les lieux. Là, il ne constata rien d'anormal hormi le capot particulièrement chaud de la voiture. Mme Richards reprit le volant et regagna son domicile avec ses enfants.

Pendant ce temps, son mari, qui lui se trouvait à la maison, avait bel et bien vu des lumières dans le ciel et également entendu un grondement dans le lointain. Cependant, il attribua ce vacarme au retour de sa femme ! (sic). Il fut néanmoins fort surpris de ne pas apercevoir la voiture.

Sans tarder ils amenèrent l'automobile dans un garage de St. Helens pour la vérifier. Tout était normal tant la radio que le système électrique. Le lendemain, Mme Richards éprouva un enflement des bras et des doigts. D'après le docteur qui l'a auscultée elle souffrait d'une réaction émotive sévère. Quant aux enfants ceux-ci n'ont rien ressenti.
Le mercredi 18 septembre, donc deux nuits plus tard, M. Richards revenait chez lui par un petit chemin quand il vit une lumière à environ 1 km derrière lui qui semblait le suivre. Celle-ci était de couleur jaune pâle et le contour en était mal défini. L'objet semblait être « attiré » par les phares de l'auto, car lorsque M. Richards s'arrêta elle s'arrêta aussi, puis il éteignit ses phares pour n'allumer que les feux de position et l'objet se déplaça derrière l'automobile.
Quand le témoin arriva chez lui, il expliqua l'incident. Son fils Ricky âgé de 11 ans, sorti et appella ses parents à l'extérieur. L'objet se trouvait au-dessus de quelques arbres éloignés d'une dizaine de mètres des témoins. Il avait maintenant une forme rappelant celle d'une banane. Ils décidèrent d'éteindre les lumières de leur maison, après quoi, l'objet s'est éloigné. L'observation dura environ 5 minutes avant de disparaître progressivement.
Quelques jours plus tard, le dimanche 22 septembre, Mme W. (identité connue du TUFOIC) était garée à environ 180 m d'un carrefour (Tayene and Diddleum Plains road) où elle avait fixé un rendez-vous tard dans l'après-midi. La radio de bord qui fonctionnait venait de donner l'heure, 17 h 20, quand soudainement tout fut illuminé ainsi que l'intérieur du véhicule. La radio émit alors un sifflement très aigu et c'est en se penchant pour l'éteindre que la conductrice aperçut dans le ciel un objet orange et argenté incandescent qui se dirigeait dans sa direction. Il avait la taille d'une grande automobile et passait entre deux arbres à une hauteur de 15 à 20 mètres.

Voyant que l'objet s'approchait de la voiture elle remit son moteur en marche et recula. L'objet avançait jusqu'au milieu de la route à une hauteur comparable à celle d'une clôture et se rapprocha à 20 ou 30 mètres du témoin. Par malchance, les roues patinèrent et le véhicule resta bloqué. Très effrayée elle ne put rien faire d'autre que de regarder l'objet qui s'immobilisa. Après environ 60 secondes, l'OVNI s'inclina vers la droite et partit au-dessus d'une région vallonée, où il prit de l'alititude et disparut du champ de vision du témoin.
Laissant l'auto sur place, elle courut chez elle, en jetant de temps à autre un coup d'œil

derrière elle pour voir si l'objet la suivait. Plus tard son mari et son fils retournèrent sur les lieux où ils ne virent rien. Bouleversée par l'événement, Mme W. fut malade pendant plusieurs jours et d'une nervosité excessive.

Le lendemain, en remorquant le véhicule on constata que l'avant était exceptionnellement propre, bien que tout le reste fut sale. Depuis plusieurs jours il y avait des empreintes de chat sur la carrosserie et cette fois l'avant de l'automobile était inexplicablement débarrassé de toutes traces comme si on l'avait lavée et astiquée. On constata également qu'avant l'incident la radio fonctionnait parfaitement bien, mais depuis lors ce n'était plus le cas.

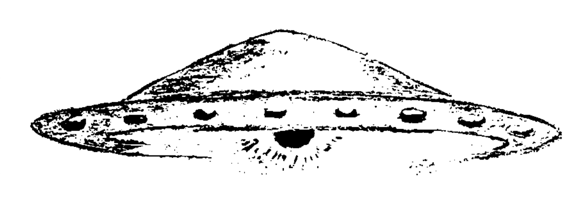
L'objet décrit par le témoin était surmonté d'une coupole difficilement discernable à cause d'une intense luminosité jaune-orange. La partie inférieure de couleur gris-argent avait un bord plus large où des hublots étaient plus ou moins visibles. La base de l'objet était constitué d'une succession de six ou huit degrés et au centre de la surface « ventrale » pivotait un petit disque d'où sortait un petit tube bien distinct. Lorsque l'objet s'éloigna le tube sembla se diviser en quatre sections.

Durant le mois de septembre et les derniers mois de l'année 1974 le TUFOIC entreprit encore d'autres enquêtes. Nous retiendrons pour finir une observation particulièrement intéressante qui eut lieu en février 1975.

Le témoin principal (nom connu par le TUFOIC) en compagnie d'un ami, passait une semaine de pêche au bord du Lac Sorell (4). Ce fut le mercredi 26 février à 20 h 45 que les deux hommes virent dans le ciel trois objets, deux grands et un plus petit, venant du nord-est. Ils furent étonnés de constater que ces « drôles de nuages » se déplaçaient contre le vent ce qui éveilla leur attention. Le phénomène était plusieurs fois masqué par des nuages, mais après trois ou quatre minutes, ils virent que deux des trois objets se trouvaient plus au sud-ouest près du Lac Sorell et qu'ils restèrent dans cette région durant huit à dix minutes.

4. Le Lac Sorell est situé à 26 km N.E. d'Hobart qui est la principale ville de Tasmanie.

De la main du témoin, croquis de l'objet observé au Lac Sorell.



Une fois encore les objets furent cachés par les nuages et après leur dissipation, les témoins virent qu'ils étaient cette fois près des montagnes Penny. D'après les observateurs les engins étaient munis d'une lampe rouge clignotante située au centre de la base circulaire inférieure. L'objet le plus rapproché avait une couronne périphérique en saillie où on pouvait distinguer plusieurs lumières rouges s'allumant alternativement. Malheureusement des nuages estompèrent l'observation et les témoins ne virent plus le phénomène céleste. Cependant le troisième objet, durant tout ce temps, s'est déplacé au nord. De forme plus allongée, il possédait également une lampe rouge centrale clignotante mais d'une brillance exceptionnelle.

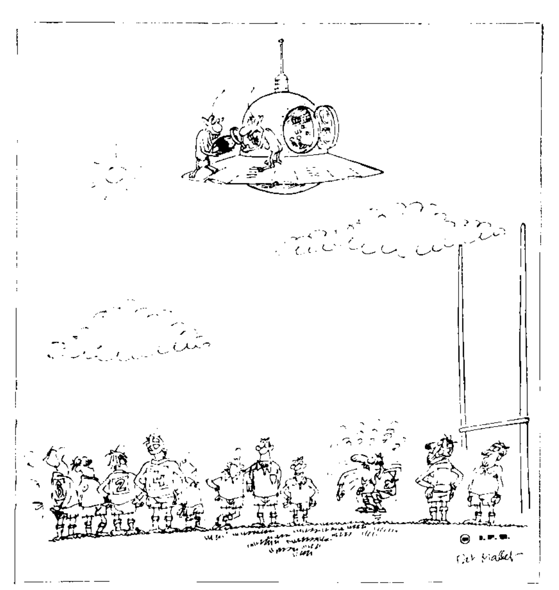
On y trouvait aussi des lumières disposées sur la couronne périphérique mais ici elles étaient de couleur rouge et blanche. Les témoins eurent l'impression que par moment ces lumières tournaient autour de l'engin puis s'immobilisaient. Subitement l'OVNI s'est déplacé à une vitesse foudroyante vers les deux observateurs pour s'arrêter approximativement à 900 mètres d'eux à une altitude de 150 mètres environ. Au cours de ce déplacement la luminosité de l'engin s'intensifia puis elle faiblit au moment de l'arrêt. Dans cette position, ils pouvaient voir très nettement les contours de l'engin constitué d'une coupole surmontant une base annulaire.

Soudainement de la lumière rouge centrale a jailli un rayon lumineux éblouissant de forme cônique dirigé vers le lac. Il se déplaça vers le nord en direction d'un marais situé à environ 8 km. Ce rayon était tellement brillant que les montagnes bordant le lac étaient éclairées. Après quelques minutes, ce rayon revint au milieu du lac où se trouvait l'OVNI. Assez rapidement il s'affaiblit pour

ne laisser sur la surface de l'eau qu'une lueur fluorescente blanche bleutée d'une hauteur de 6 à neuf mètres.

Les lumières rouges ont réapparu sur la couronne puis, comme un éclair, l'objet disparut en direction du nord-est. Il n'y eut pas d'effets secondaires, seule la radio, qui au début de l'observation fonctionnait parfaitement bien fut perturbée pendant la durée de l'incident puis elle refonctionna normalement après la disparition de l'objet volant.

Alice Ashton.



RENCONTRE RAPPROCHEE A LA PERIPHERIE DE WAVRE

L'incident

Le temps, ce matin du mois de mai 1972, était particulièrement serein. Il était environ 10 heures et, comme il le fait régulièrement, le témoin suivait la route N 37 qui conduit en direction nord-est vers Hamme-Mille et au-delà, Louvain.

Seul à bord de sa Peugeot 504 à moteur diesel, il roulait à 80 km/h et ne pensait à rien de particulier, si ce n'est peut-être au rendez-vous d'affaires où il se rendait.

La route ensoleillée était déserte devant lui. Dans le ciel, pas un seul nuage. Une belle matinée, annonciatrice de l'été.

Et brusquement ce fut l'étrange.

La Dyle longe la route à cet endroit, sur le côté gauche. A hauteur du lieu-dit Basse Wavre, un terrain d'épandage où viennent s'ammonceler déchets et détritus de la capitale proche. Le vent, quand il souffle à l'est rabat sur la petite cité des odeurs pestilentielles dont s'accomodent mal ses habitants.

Il n'y avait pas de vent ce jour-là.

Sur le côté droit de la route, des champs. Le témoin venait de dépasser la limite est du dépôt d'immondices. A cet endroit, la clôture qui l'encercle fait place à des buissons et bosquets derrière lesquels on débouche sur une poche d'eau. L'objet paraissait immobile sur le bord de la route, sur la gauche, à 50 cm du sol. Lorsque le témoin l'aperçut pour la première fois, il se trouvait à une vingtaine de mètres de lui.

Ensuite, tout se passa à la vitesse de l'éclair. D'un seul coup, il se mit en mouvement, suivant une trajectoire rectiligne légèrement ascendante qui le dirigeait droit vers la Peugeot dont le conducteur freina instinctivement. Moins d'une seconde plus tard, il explosait sur le parebrise de la voiture, exactement à la hauteur du visage du témoin.

L'objet

C'était une boule parfaitement sphérique, de couleur vert-pâle, presque blanche, de la taille d'une noix de coco. Sa surface paraissait striée de lignes ondulées de couleur sombre, très fines, formant des croisillons irréguliers. Ses contours étaient nets, sa cou-

leur non éblouissante ; il ne laissait derrière lui ni étincelles, ni traînée, ni halo. Le témoin évoque, pour le décrire, un choux-fleur que l'on aurait débarrassé de ses feuilles. Au moment de l'explosion, il perçut un bruit étouffé, comme celui d'un sac de papier gonflé d'air que l'on fait éclater, malgré les fenêtres fermées.

Après l'incident

Le témoin est un homme méthodique et pondéré. Il s'est aussitôt rangé sur le côté de la route et est descendu pour inspecter les lieux.

Il croyait trouver son parebrise en éclats : il ne put découvrir la moindre égratignure, ni sur la vitre, ni sur la tôle du capot. Mieux : la poussière accumulée par la route à ces endroits ne montrait pas la moindre trace.

Mais il devait y avoir une explication rationnelle à cet incident. Par exemple, des enfants qui jouaient auraient pu laisser échapper une balle : on sait combien ils sont parfois imprudents.

Mais il n'y avait pas d'enfants.

On lance des ballonnets à l'occasion de certaines foires, en y accrochant sa carte de visite avec une demande de la renvoyer. Evidemment, une couleur vert pâle striée de noir était assez spéciale pour ce genre divertissement. Mais allez savoir... Longuement, il inspecta la route dans les deux sens sans trouver le moindre débris. Il n'y en avait pas non plus sur la Peugeot. Quelqu'un peut-être avait assisté à l'incident, qui pourrait le renseigner. Deux ou trois voitures étaient passées entretemps, sans s'arrêter ; mais il n'y avait âme qui vive sur ce tronçon de route, et dans les bosquets voisins, quelques oiseaux pépiaient. Alors, le témoin se souvint de son rendez-vous et il reprit sa route sans plus s'attarder.

L'enquête

On peut supposer qu'il repensa souvent à ce matin de mai 1972. Il dut en parler autour de lui, mais comprit bien vite qu'il vaudrait mieux se taire. Alors, il acheta un ouvrage où il était question d'OVNI (1) et apprit ainsi qu'il en existe de petite taille ; ce fait le poussa à nous écrire, le 16 mai 1973.

Le 1er août suivant, l'un de nos enquêteurs, M. Yves Vezant le rencontrait pour un rapport complet.

Ses conclusions sont les suivantes :

1) Le témoin paraît crédible, d'une santé physique et morale au-dessus de ce qu'on peut rencontrer normalement.

2) L'objet, tel qu'il est décrit dans son apparence et son comportement, ne peut être ramené à un phénomène connu.

3) Indices Poher : Crédibilité : 3 (principalement compte tenu de la distance) ; étrangeté : 3 (disparition subite, sans traces).

Le suivi de l'enquête

Au cours du premier trimestre de l'année 1975, j'entrepris une étude comparative des 300 rapports d'enquêtes terminées et classées dans six volumineux dossiers de la Sobeps. Le cas de Wavre figurait parmi les derniers et, je dois le dire, ne me parut pas, au premier abord, d'un intérêt saisissant. J'avais connaissance de certains cas semblables (voir ci-dessous) mais, après tout, l'incident avait été très bref, il n'y avait qu'un témoin — un inconnu pour moi — et un « OVNI choux-fleur » n'évoquait rien de très alléchant.

Pour que l'étude fut aussi complète que possible, j'avais consulté la documentation mise à notre disposition par le groupement néerlandophone de Jacques Bonabot (2). Il y avait là au moins trois cas et des signaux d'alerte se mirent à clignoter :

Cas Gesag n° 1 : environs du 19 novembre 1966 ; Vlierzele (Fl. Or.). Alors qu'il roulait sur la chaussée de Gand en direction d'Alost, un automobiliste entendit tout à coup une détonation forte et sèche derrière lui. Par son rétroviseur il aperçut, à hauteur d'homme, et au-dessus de la route, une boule de feu bleue comme si un objet venait d'éclater à cet endroit. Il pleuvait.

(références : « Het Volk » du 19 novembre 1966 ; Bulletin Gesag n° 15, p. 4 ; Inforespace, COB n° 205).

Cas Gesag n° 2 : 18 novembre 1968 ; Vlierzele (Fl. Or.).

Un témoin anonyme originaire d'Erembode-

(1) Henry Durrant : « Les Dossiers des OVNI », Laffont, 1973.

(2) Gesag-SPW ; directeur : J. Bonabot Leopold I laan 141, B-8000 Brugge.

gem vit surgir à 50 mètres de son véhicule une sphère éblouissante de couleur jaune qui se dirigea vers sa voiture, rebondit sur le parebrise où elle explosa avec un bruit re forte détonation. L'automobiliste arrêta aussitôt sa voiture tandis que d'autres personnes accouraient pour constater les dégâts occasionnés par cette collision. A la surprise générale, la glace était intacte.
(références : Bulletin Gesag n° 15, p. 4 ; Inforespace COB n° 248).

Cas Gesag n° 3 : 18 novembre 1968 ; Vlierzele (Fl. Or.).
Le même jour, venant de Impe, un couple de personnes qui habitaient Gentbrugge venaient de traverser la chaussée de Gand et roulaient en direction de Vlierzele lorsqu'une « flamme jaune » apparut à hauteur du parebrise où elle fit explosion sans occasionner de dégâts. Effrayés, les témoins continuèrent leur route sans s'arrêter.
(références : Bulletin Gesag n° 15, p. 5 ; Inforespace COB n° 249).
Mais lorsque j'eus pris connaissance du rapport ci-après dans le Bulletin n° 143 de mars 1975 (p. 7) du groupement français Lumières dans la Nuit (3), mon étonnement se mua en véritable stupéfaction :

Cas Lumières dans la Nuit : date indéterminée ; Orly.
Dans votre n° 140, de décembre 1974, dernière page, au bas de celle-ci, dans un courrier signé Jacques Bonabot, il est question de boules lumineuses de très petit diamètre se promenant au voisinage des voitures.
Personnellement, j'ai eu un tel phénomène il y a quelques années (date non relevées). Je rentrais sur Paris en voiture par l'autoroute S. J'arrivais à hauteur d'Orly, environ 1 km avant la balise de piste qui se trouve sur le côté droit quand on va sur Paris. C'était l'après-midi, environ 16 h 00. Temps clair mais gris, pas spécialement lumineux, bien que la vue soit parfaite et sans reflet. Devant moi, à environ deux mètres de haut, à une distance impossible à déterminer, disons un peu moins de 100 mètres, un petit nuage noir mais peu condensé, je voyais nettement au travers. Forme irrégulière, plus long que haut. Environ 2 m de large et 1 m 50 de haut. La route était déserte devant moi sur une grande distance et il se dessinait parfaitement. Je regardais cela étonné, n'ayant jamais vu une chose semblable à si faible altitude (je suis un ancien pilote aviateur), aucune explication plausible pour expliquer cette présence. Et en l'espace d'une seconde le tout s'est rassemblé en une boule parfaitement ronde d'un noir opaque. Grosseur de la boule, diamètre 5 à 6 centimètres. Cette boule s'est dirigée à grande vitesse en direction de ma voiture. Elle aurait dû normalement passer au-dessus ; en voyant la trajectoire j'ai compris qu'elle allait percuter le parebrise. J'ai donc pensé à baisser la tête vers la droite pour éviter les éclats et de réduire ma vitesse en levant le pied de l'accélérateur (je marchais à 140 chrono, 150 compteur). Mais le phénomène a été tellement rapide que j'ai été gagné de vitesse sans avoir pu rien faire ; cela m'a permis de tout voir. Le choc a été très brutal et particulièrement bruyant. Normalement, le pare-brise aurait dû voler en éclats, il est resté intact. Le choc a eu lieu exactement en face de ma tête, au milieu du pare-brise (je viens de mesurer la hauteur, exactement 1 mètre). Si la boule avait été immobile à la distance où je l'ai vue, j'aurais eu le temps d'un geste de défense de la tête et lever le pied de l'accélérateur ; d'un autre côté elle serait passée à droite et au-dessus de ma voiture, qui est très basse. Au moment de l'impact je n'ai vu aucun éclat, tout a disparu. Deux choses sont étonnantes : 1°) Le rassemblement du nuage très rapide, comme si une force extérieure intelligente rassemblait tout cela en une boule parfaite, ronde, aussi condensée que possible. 2°) La direction anormale prise par la boule (il n'y avait pour ainsi dire pas de vent), comme si cette même force intelligente voulait la diriger dans ma direction pour m'atteindre en pleine figure. D'autres voitures étaient passées peu de temps avant moi. Je ne me suis pas arrêté, il n'y avait plus rien à voir. Un simple regard dans le rétroviseur, mais plus rien.

Ce phénomène se situe bien dans la ligne des autres phénomènes cités dans votre N° 140 et j'ai pu le voir entièrement, de sa

(3) Directeur : R. Veillith. Les Pins, F. 43400 ; Le Chambon sur Lignon.

formation à sa disparition, c'est pourquoi je vous le signale.

Ch. Mignon.

Le témoin

Nous nous trouvons devant un échantillon de cinq incidents qui présentent d'indéniables caractéristiques communes, dues en ordre principal au comportement de l'OVNI. D'autre part, il s'agit d'un sous-ensemble du corps principal, peu connu et peu diffusé, ce qui élimine presqu'à coup sûr la possibilité que les témoins se soient inspirés les uns des autres.

Existe-t-il entre ces incidents un fil conducteur ? Les lieux d'observation ne présentant, de prime abord, rien de particulier, et les OVNI dont question n'ayant pas manifesté la moindre inclinaison à laisser derrière eux quelque trace de leur insertion momentanée dans notre environnement, il ne reste que les témoins.

J'eus l'occasion de rencontrer M. Francis Dewaay à la fin du mois de mai 1975. Comme l'a décrit Y. Vézant, c'est un homme d'une cinquantaine d'années, d'allure robuste et décidée. Il prit connaissance du rapport LDLN rapporté ci-dessus sans manifester d'émotion et, sa lecture terminée, me le rendit avec un léger sourire.

— C'est pratiquement la même chose, fut son seul commentaire.

Je lui demandai s'il acceptait de répondre à quelques questions supplémentaires. Il acquiesça.

Enq. : Maintenez-vous dans ses moindres détails le rapport que vous avez fait à M. Y. Vézant ?

F.D. : Absolument.

Enq. : Que pensez-vous avoir vu ce matin de mai 1972 ? Une « soucoupe volante » ?

F.D. : Je ne dirais pas cela. Ce que j'ai vu était une petite sphère qui a fait explosion sur le pare-brise de ma voiture sans occasionner de dégâts. Elle mesurait 8 à 10 cm de diamètre et ressemblait à un choux-fleur débarrassé de ses feuilles, mais de couleur vert-clair. Dans le cas français, l'objet est noir.

Enq. : Pouvez-vous expliquer ce que cela pouvait être ?

F.D. : Non. Je n'ai jamais rien vu de tel.

Enq. : Et si ç'avait été un reflet du soleil dans votre rétroviseur ?

F.D. : Cet objet paraissait solide, ses contours étaient nets et définis. Il était de couleur vert-pâle, strié de lignes sombres. Le soleil était déjà haut, derrière moi.

Enq. : Quelles ont été les suites ?

F.D. : Les suites ?

Enq. : Votre voiture. A-t-elle continué à fonctionner normalement dans les mois qui ont suivi ?

F.D. : Oui.

Enq. : S'est-il produit d'autres incidents du même type ?

F.D. : Je ne vois pas.

Enq. : Vous n'avez pas été malade ? Il ne s'est rien passé d'anormal dans votre entourage ?

F.D. : Non. Riel de tel.

Enq. : Quelle est votre profession ?

F.D. : Je suis délégué d'usines en équipements industriels.

Enq. : Etait-ce votre première observation ?

F.D. : Non. J'en avais fait deux autres auparavant, mais plus aucune depuis. La première remonte à 1968 ou 1969. Mon épouse et moi étions en vacances sur le lac de Garde. Et voilà qu'un matin, de nombreuses personnes sur la plage discutaient au sujet d'un OVNI qui évoluait au sommet des montagnes. J'ai regardé et, oui, il y avait là quelque chose, comme une soucoupe qui se déplaçait en s'éloignant. J'ai réalisé une photo (4), mais il était déjà trop éloigné, et on distingue tout juste une petite tache lumineuse sans grande signification.

L'autre observation eut lieu au cours d'un voyage également, mais cette fois, ma femme n'a rien vu. Nous roulions en voiture et, à haute altitude au-dessus de nous, je vis une sorte de cigare lumineux. J'avertis mon épouse, mais il était trop tard, l'objet avait déjà glissé vers la droite.

Enq. : Quelle a été la réaction de votre épouse ?

F.D. : Oh, elle s'est un peu moquée de moi en disant que, depuis cette « soucoupe » du Lac de Garde, je voyais des OVNI partout.

Enq. : Est-ce le cas ?

F.D. : Non. Les deux premiers incidents sont tout à fait mineurs. Le second en fait aurait

(4) Ce document a été soumis à la SOBEPS.

pu être n'importe quoi. Pour Wavre, c'est plus étrange.
Enq. : Vous vous êtes depuis inscrit à notre groupement. Quelle est votre opinion quant à l'origine du phénomène OVNI ?
F.D. : Je crois qu'il est extraterrestre.
Enq. : Acceptez-vous les cas qui rapportent la présence d'ufonautes ?
F.D. : Par facilement. Un cas comme celui de Soccoro, oui. Mais votre enquête du cas de Vilvorde me paraît un peu tirée par les cheveux.

Appréciation

On ne peut tirer de ce qui précède la moindre conclusion. Les cinq incidents cités peuvent avoir ou ne pas avoir une signification commune que je n'ai pour ma part pas réussi à découvrir.

Il est possible également que nous ayions à faire à un phénomène atmosphérique naturel assez rare et sans rapport avec les OVNI. Mais alors lequel ? Et comment expliquer le comportement apparemment « volontariste » du phénomène dans ces cas ?

On fera peut-être remarquer qu'hormis le cas de Wavre, pour lequel toutes les données imaginables ont été recherchées et notées, il manque dans les autres rapports des informations importantes notamment sur les conditions météorologiques, la disposition des lieux, l'image sociologique du témoin. C'est exact.

Ma seule ambition a été de montrer en quoi ces lacunes, les méfiances de toutes sortes et l'absence de collaboration véritable, bloquent littéralement depuis des années la perception complète, sans parler de l'étude, d'un phénomène qui n'en continue pas moins à se manifester.

Franck Boitte.

ARRET DE DEUX MOTEURS A OHAIN

Le phénomène que nous vous présentons cette fois a eu pour théâtre le vaste domaine du Royal Waterloo Golf Club (1) situé à environ 18 km au sud-sud-est de la capitale sur le territoire de la commune d'Ohain. Dans ce coin agréablement vallonné du Brabant wallon, les dix-huit greens (2) se succèdent sur un spacieux tapis verdoyant ombragé de-ci de-là par des massifs de bouleaux et quelques petites sapinières. Le lieu de l'incident se situe plus précisément entre les greens n°s 10 et 17, à proximité d'un boqueteau de conifères. A l'ouest de ce secteur et au delà d'un petit chemin de terre qui longe le terrain de golf, s'étendent des prairies et des labours. Plus loin encore en direction du nord, on aperçoit les villas et les jardins des quartiers résidentiels de Waterloo et d'Ohain. Si la date précise de l'événement n'a pu être déterminée avec exactitude, le témoin se souvient toutefois fort bien que c'était un samedi du mois de septembre de 1972. Comme à chaque début de week-end, M. Charlier qui est jardinier au Golf Club, s'y était rendu très tôt, bien avant le lever du jour, pour entamer la tonte des pelouses avant l'arrivée des premiers joueurs. Le ciel nocturne était partiellement nuageux et quelques étoiles étaient visibles. Un vent modéré soufflait du secteur sud-ouest, la température était fraîche.

De toute l'équipe des jardiniers, M. Charlier était le premier à s'atteler à la tâche et peu après 03 h 00 du matin il manœuvrait sa tondeuse mécanique dans les parages du green n° 10. Peu après un collègue devait le rejoindre et entamer son travail de fauchage au green n° 16 distant d'environ 150 m. Le travail des deux hommes progressait régulièrement quand soudain, le témoin principal constata que le moteur de sa machine ralentissait progressivement comme s'il manquait d'essence, bien que le plein fut fait avant de quitter la remise du matériel horticole. Ayant finalement calé, le jardinier relança le moteur plusieurs fois à l'aide d'une corde. Ces tentatives furent infructueuses alors qu'il semblait y avoir toujours de la compression dans le cylindre du motoculteur. D'autre part, M. Charlier ressentait sur ces entrefaites un certain malaise, il avait les mains moites et éprouvait une sensation de chaleur pesante accompagnée d'abord de picotements dans la nuque puis à la figure. Le témoin compara cette irritation aux fourmillements que l'on peut ressentir lorsqu'on a, par exemple, un bras « endormi ».

---

1. En se référant à la carte de Belgique publiée page 29 dans Inforespace n° 20, on peut situer approximativement le lieu de l'observation à mi-distance d'une droite reliant Bruxelles au point d'intersection des limites des provinces de Brabant, de Hainaut et de Namur.
2. Aire circulaire et plane entourant chaque trou du parcours où le gazon est parfaitement ras et serré.

N'arrivant pas à relancer le moteur de sa machine, il se dirigea alors vers son compagnon et au détour du petit bois entourant le green n° 17, il fut bien étonné en constatant que la deuxième tondeuse était, elle aussi, en panne. Durant le trajet le menant à l'autre jardinier, il avait toujours cette impression désagréable de picotement au visage ainsi qu'aux deux mains également. Très agacé par ce fâcheux contretemps retardant leur besogne, il consulta sa montre qui marquait environ 03 h 30 et s'aperçut qu'elle était arrêtée. Se trouvant avec deux tondeuses hors d'usage, il décida avec son compagnon de remplacer les bougies et ayant besoin d'une clef pour les démonter, il rebroussa chemin pour en prendre une dans la trousse à outils de son motoculteur. En marchant, il fut intrigué par les hurlements d'un chien du voisinage, ce qui l'étonna quelque peu car en commençant à tondre l'herbe auparavant il n'avait pas remarqué ces sinistres plaintes.

Arrivant à quelques mètres de sa tondeuse, il eut brusquement l'impression d'être pris dans un tourbillon. Ce déplacement d'air inattendu fit légèrement flotter ses vêtements durant un bref instant et c'est alors que le témoin remarqua, à moins de cent mètres, un engin circulaire qui traversait le ciel très rapidement en suivant une trajectoire courbe ascentionnelle. Ce souffle semblait bien provenir de l'objet volant, toutefois, le témoin ne put affirmer si le tourbillon provoqué par cet étrange appareil silencieux n'aurait pas agité la frondaison des arbres tout proches. Sans être le moins du monde effrayé, M. Charlier déclara qu'il fut simplement « époustouflé » par cette soudaine apparition.

L'objet, dont la base était circulaire, avait la forme d'un cône aplati, surmonté d'une coupole. Entouré d'un halo lumineux, il donnait l'impression d'être solide et consistant. A la jointure de la coupole et de la partie inférieure conique, trois taches d'un vert sombre, pouvant figurer des sortes de hublots, se détachaient sur la teinte uniforme d'un vert plus clair du reste de l'engin. Se présentant uniquement de profil, à aucun moment le témoin ne l'a vu en dessous. En montant vers le ciel, l'objet accéléra tandis qu'en même temps la coloration se modifiait pour passer du vert clair à un vert plus soutenu. Ce changement de couleur s'accompagnait d'un phénomène de pulsion dont la cadence était d'environ une seconde. Le témoin remarqua encore, sous l'engin, un reflet d'un vert différent. Il se déplaçait sans bruit à très grande vitesse selon une trajectoire approximativement orientée sud-sud-ouest vers nord-nord-est. Il ne laissait aucune traînée et en pénétrant dans les nuages, ceux-ci devinrent lumineux et verdâtres. Ce survol fut observé durant un peu plus de cinq secondes. Une fois l'objet disparu et après avoir scruté le ciel pendant une minute encore, le témoin rejoignit son compagnon qui avait entretemps repris son travail, le moteur de sa tondeuse refonctionnant très normalement. Voyant cela, M. Charlier retourna vers la sienne dont il put relancer le moteur sans la moindre difficulté et il poursuivit sa tâche momentanément interrompue par des événements singulièrement inattendus. Il dut toutefois être quelque peu préoccupé par ce qu'il venait de vivre car contrairement à son habitude on lui fit remarquer que son travail n'avait pas été exécuté, ce jour-là, avec la régularité et le soin qui lui étaient coutumiers.

Le témoin ne se souvient plus comment les picotements qu'il avait ressentis ont cessé. Il fut assez désemparé au cours de cet incident et ne savait comment réagir. Le samedi soir il était très nerveux et il passa une mauvaise nuit. Il prit d'ailleurs plusieurs comprimés d'aspirine. Durant tout le week-end il avait envie de ne rien faire, il était courbattu comme s'il avait attrapé des raclées (sic). Au cours de l'enquête, M. Charlier signala qu'il était inutile d'interroger son collègue car celui-ci ne se souvenait plus de rien. Souffrant d'une légère débilité, il n'a aucune mémoire.

Bien que n'ayant pratiquement qu'un seul témoin, cette observation relativement brève est malgré tout intéressante par les différents effets secondaires qui furent constatés. Si les deux tondeuses refonctionnèrent normalement après l'incident, par contre la montre que le témoin possédait depuis une dizaine d'années dut être remplacée et comme elle n'a pas été conservée par son propriétaire aucun examen n'a pu être entrepris. **J.-L. V.**

Le dossier photo d'inforespace

Conejo, Californie, 8 février 1973

62



Le 8 février 1973, vers 16 h 45, deux jeunes garçons âgés de 15 ans, Kurt Huettner et Richard Coimbra, purent observer et photographier un objet dans le ciel, près de Conejo, Californie. Leur appareil était du type Polaroïd « Square Shooter ».

Avant d'apercevoir l'objet, les deux garçons avaient pu suivre les évolutions de plusieurs avions commerciaux qui sillonnaient les parages, et à l'apparition de l'OVNI, ils crurent qu'il s'agissait d'un tel avion. Mais l'illusion ne dura guère. Il s'agissait d'un engin silencieux, n'émettant ni flammes ni fumée et qui paraissait tourner sur lui-même. L'objet fut visible durant environ 30 secondes, avant qu'il ne disparaisse derrière des arbres.

Selon les témoins, l'objet se trouvait à une altitude de 800 pieds (un peu plus de 260 m), et il était éloigné d'eux d'une distance comprise entre 800 et 1200 m. Le jeune Huettner estima le diamètre de l'engin à environ 70 pieds, soit 23 m. L'enquête sur ce cas fut menée sur place par un militaire retraité de l'USAF, le Lieutenant-Colonel R. F. Bowker. Celui-ci mena ses recherches pour le compte du Mutual UFO Network (MUFON) et il remit la photographie à Adrian Vance, l'expert photographique du MUFON.

Selon ce spécialiste, il apparaît que l'objet photographié avait la forme d'un disque surmonté d'un dôme. Il était légèrement incliné et éclairé par une lumière brillante émanant d'une grande zone ou ouverture située à la partie inférieure de l'engin. Sur le document original, l'objet apparaît sous la forme d'une tache d'environ 2 mm de diamètre. Selon Vance, en admettant que la focale de la lentille de l'appareil utilisé soit de 114 mm, on peut prendre le rapport 2/114 pour estimer le diamètre de l'OVNI, à condition de connaître la distance à laquelle il se trouvait par rapport aux témoins.

Au cours de son enquête, le Colonel Bowker a pu déterminer que l'arbre qui figure sur la photographie se trouvait à 320 m de la caméra. Sur le cliché, cet arbre est flou et la portion de ciel photographié laisse apparaître des formations nuageuses à haute alti-

tude avec un arrière-plan légèrement brumeux. La qualité de l'image de l'OVNI est telle qu'on peut conclure que l'objet se trouvait à une distance d'environ 330 m des témoins, distance qui est en contradiction avec le récit des jeunes garçons puisque ceux-ci estimèrent cette distance à environ 1 km.

Si la distance était effectivement de 330 m, l'OVNI aurait eu un diamètre de 6 m ; à une distance double (660 m), son diamètre aurait été double lui aussi (12 m), et à un km de distance, ce diamètre aurait été de près de 18 m. M. Vance estime pour sa part qu'il s'agissait d'un engin d'une dizaine de mètres de diamètre situé à plus de 600 m des témoins. Toujours d'après cette analyse, il apparaît que le bas de l'objet est plutôt plat. A partir de cette supposiiton, l'apparence aplatie observée sur le cliché peut servir à déterminer le degré d'inclinaison de l'OVNI. Si on exclut le dôme, on peut estimer (à partir d'un agrandissement) que la zone aplatie présente des dimensions dans le rapport 13/31, ou 0,238, c'est-à-dire le sinus de 14°. Cet angle est donc l'inclinaison de la surface, et si nous pouvions replacer l'objet en position verticale, en tenant compte du dôme supérieur, on calcule aisément que la hauteur et la largeur sont dans le rapport 1 : 4. De plus, les parties inférieures sont légèrement courbées vers le bas, en direction de la porte ou panneau d'où émane la lumière et qui représente 1/3 du diamètre de la base. La surface de cette partie apparaît comme étant plate ou ouverte, et n'est visible que par son contour dessiné par le reste de l'engin.

La photographie de Conejo ne donne malheureusement qu'une seule vue du phénomène, mais on serait tenté de dire que l'objet a survolé lentement la région plutôt que de filer à toute allure. La réalisation de ce dossier a été possible grâce à l'aimable collaboration de M. J. Brill de la revue SKYLOOK qui nous a donné l'autorisation de reprendre des informations parues dans cette revue et nous a envoyé des épreuves des documents. Mes remerciements vont également à M. Michel Demunter pour la traduction de certains textes.

Alice Ashton.

Référence :
Skylook, n° 78, mai 1974, pp. 6-7.

Communication

Comme vous le savez, le siège de la SOBEPS est ouvert à tous les membres à condition que ceux-ci veuillent bien respecter certaines règles et notamment la vie privée de notre secrétaire général. Vous serez toujours les bienvenus chez nous, mais il est nécessaire de vous conformer à un horaire car on nous a signalé plusieurs abus en ce domaine : visites à l'aube, coups de fil nocturnes, etc...

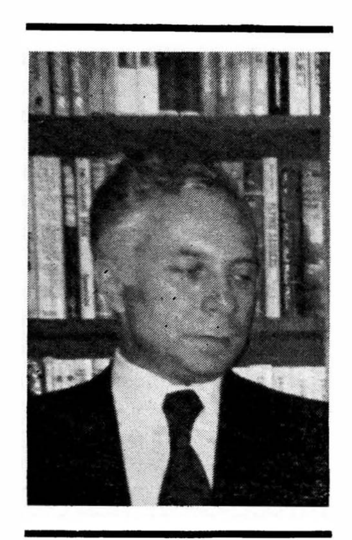
Aussi nous vous rappelons que le bureau de la SOBEPS est accessible aux membres et aux collaborateurs du lundi au samedi, de 11 h 00 à 19 h 00, sans interruption.

En dehors de ces heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, notre siège sera fermé. Nous vous demandons également de bien vouloir prendre un rendez-vous par téléphone si vous avez l'intention de nous rendre une visite, mais téléphonez avant 19 h. 00.

Ion Hobana répond aux questions de la SOBEPS

L'état de la recherche ufologique en Roumanie

Nous ne devons plus présenter Ion Hobana aux lecteurs d'Inforespace. Pionnier de la recherche ufologique dans les pays de l'Est, il a su établir entre ceux-ci et l'Europe occidentale une liaison dont la nécessité et l'intérêt apparaissent chaque jour plus évidents.
Le cartouche de présentation qui figurait dans notre n° 21 contenait quelques imprécisions qu'il nous a demandé de rectifier. Ainsi, Ion Hobana est né à Sînnicolaul Mare, et non à Iasi ; il n'est pas chroniqueur scientifique, mais licencié ès lettres et écrivain. De 1961 à 1968, il a dirigé la collection de science-fiction des Editions de la Jeunesse. Un de ses livres, « L'âge d'or de l'anticipation roumaine », a reçu le prix Europa décerné à l'occasion du premier congrès européen de science-fiction (Trieste, 1972). En septembre 1973 il a reçu, à l'occasion de la Rencontre Internationale des auteurs de science-fiction de Poznam, le grand prix décerné par le Ministère de la Culture et de l'Art de Pologne, pour ses activités dans ce domaine.



Franck Boitte : Pouvez-vous nous brosser un tableau général de la recherche ufologique roumaine ? Existe-t-il dans votre pays des groupements qui sont uniquement consacrés à l'étude du phénomène OVNI, et quelles sont leurs activités ?

Ion Hobana : Il en existe plusieurs. A Ploesti et à Braila, par exemple. Le plus représentatif est celui dont le siège se trouve à la Maison de la Culture des Etudiants de Bucarest, et que nous appellons « Cercle Scientifique OVNI ». Ses membres sont des étudiants des facultés scientifiques de l'Université ; mais on y trouve aussi des ingénieurs, des techniciens et des professeurs.

Lucien Clerebaut : Quelles en sont les activités ?

I.H. : Pour commencer, nous enregistrons des cas, principalement roumains, parce que nous voulons bien sûr constituer un dossier à peu près complet concernant notre pays. Non seulement des cas récents, mais aussi ceux qui font partie de ce que j'appelle la préhistoire du phénomène OVNI, c'est-à-dire, qui datent d'avant la seconde guerre mondiale. Nous avons pu ainsi réunir une collection de 250 cas roumains, environ. C'est évidemment loin d'être complet, parce que nous n'avons notamment pas encore entrepris de faire des recherches systématiques dans les vieux journaux, où je suis sûr que l'on pourrait retrouver des choses intéressantes. Nous allons d'ailleurs nous attaquer à cet aspect à la rentrée de septembre.

Une seconde orientation consiste à établir des corrélations entre ces cas roumains et d'autres venus du monde entier, qui nous sont connus par les livres que nous possédons sur le sujet, et aussi par des revues comme Inforespace. Nous recherchons ces corrélations pour essayer de déterminer les caractéristiques générales du phénomène, et à partir de là, nous publions des études spécialisées qui exposent des modèles théoriques sur les méthodes de propulsion que l'on peut imaginer, les effets électromagnétiques, l'aérodynamique du phénomène. C'est donc le troisième centre d'intérêt. Enfin, nous effectuons des enquêtes sur place, comme vous le faites : nous rencontrons les témoins et discutons avec eux, principalement lorsqu'il y a plusieurs témoins pour une même observation. Comme exemple de ce travail, on peut citer l'atterrissage de Valea Plopului, qui vous a été communiqué par mon ami Julien Weverbergh (1). Dans ce cas, nous avons envoyé sur place une équipe de membres du Cercle. C'était malheureusement deux mois déjà après qu'ait eu lieu l'incident.

L.C. : Comment vous communique-t-on les observations ?

(1) Cet incident, accompagné de traces au sol, eut lieu le 28.09.1972, dans la province de Prahova, près de Posesti. Voir Inforespace n° 13, pp. 34-36.

I.H. : Elles me parviennent directement, et je les transmets au Cercle. En 1971, j'ai publié à Bucarest, avec Julien Weverbergh, mon premier ouvrage sur les OVNI. Il s'intitulait « OZN, o sfidare pentru ratiunea umanà » (2). A la fin de cet ouvrage, figurait l'adresse de la maison d'édition, avec la mention : « Si vous avez une observation à communiquer, faites-le à Ion Hobana, à cette adresse ». Actuellement encore, je reçois des lettres de témoins.

L.C. : Quel a été le tirage de ce livre ?

I.H. : Il a été édité, si je me souviens bien, à 32.000 exemplaires. Il y avait en Roumanie, à cette époque, 20 millions d'habitants. Le tirage a été épuisé en quelques semaines.

L.C. : Quelle est l'attitude de la presse ? Vous demande-t-elle des interviews ?

I.H. : Ça a été le cas il y a quelques années. Actuellement, nous nous consacrons plutôt à nos études.

Le rôle de la science-fiction

F.B. : D'où provient votre propre intérêt pour le phénomène OVNI ? Qu'est-ce qui l'a déclenché ?

I.H. : C'est avant tout pour moi une question de curiosité intellectuelle qui a découlé de mon intérêt de longue date pour la science-fiction (3). Car c'est une constatation, qui peut-être n'a pas toujours été à l'avantage des ufologues, qu'au moins à ses débuts, cette discipline a été liée aux idées de la science-fiction, qui a servi, si l'on peut dire, de réservoir aux hypothèses. Il y a de cela de nombreux exemples, comme celui de Kasantsev, en Union Soviétique, qui a émis dès 1946 l'idée que le météorite de la Toungouska pouvait être d'origine artificielle. Kasantsev est un écrivain de science-fiction. Il en va de même pour Jimmy Guieu, l'un des pionniers pour la France. Quant à Julien Weverbergh, c'était avant tout un essayiste quand je l'ai amené à s'intéresser à cette question, à la suite de nos discussions, il y a déjà huit ans.

F.B. : Je ne crois pas que c'est l'aspect « science-fiction » qui a intéressé Weverbergh. Dans son dernier ouvrage (4), il explique que ce qui l'a intéressé c'était l'ufologie en tant que champ d'examen des mécanismes de transmission de l'information ; en l'absence de canaux organisés, ou suivant des canaux qui dénaturaient et minimisaient systématiquement le contenu de cette information (presse conservatrice, études officielles, etc.).

I.H. : Oui, c'est ça. Pour ma part, j'avais commencé par rassembler une petite bibliothèque et un dossier de coupures de presse, mais sans y attacher trop d'importance, par simple curiosité. Puis, un hebdomadaire à grande diffusion m'a demandé d'écrire une série d'articles sur la question des OVNI et, après la publication des premiers épisodes, j'eus la surprise de voir des gens qui commençaient à m'écrire pour raconter ce qu'ils avaient vu. Alors, je me suis rendu compte qu'il s'agissait bien d'un phénomène global, et qu'il était possible d'établir des corrélations entre ces cas nouveaux et d'autres existants dans la littérature étrangère. Je croyais à l'époque, mais aujourd'hui, je suis devenu plus circonspect, qu'on pourrait établir des lois générales sans trop de difficultés.

F.B. : A quand remonte cette série d'articles ?

I.H. : C'était en 1967.

Les vagues roumaines

F.B. : Revenons à la situation dans votre pays. Est-elle également caractérisée par les phénomènes de vagues que l'on constate en Europe Occidentale et sur le continent américain ?

I.H. : Comme je vous l'ai dit, il y a encore de nombreux cas que nous ignorons ; la réponse à cette question n'est donc pas facile à donner. Des vagues, il y en a eu certainement, en 1968, notamment au mois de mai et à partir du mois d'août, jusqu'à la fin de l'année. Cette vague s'est prolongée pendant 1969.

(2) « Les OVNI, un défi à la raison humaine ».

(3) Ion Hobana est l'auteur de plusieurs ouvrages de science-fiction roumains. Il a récemment préfacé « Les meilleures histoires de la science-fiction roumaine » de son compatriote Vladimir Colin — Biblilothèque Marabout n° 513, 1975.

(4) Julien Weverbergh, « Ufonauten in opmars », Ankh-Hermes Bv. — Deventer, 1975.

F.B. : Et ensuite ? Juillet 1972 ? L'automne 1974 ?

I.H. : On ne peut plus parler de vagues. Il y a des observations, bien sûr, il y en a toujours, mais pas dans les mêmes proportions que pour la période 1968-1969.

F.B. : Des rencontres rapprochées ?

I.H. : Nous en avons également, mais fort peu. Et pas d'ufonautes, ni de contactés. Ce qui est pour moi une indication du sérieux des témoins, qui racontent ce qu'ils ont vu, sans exagérer.
En fait, peu de choses nouvelles sont venues s'ajouter depuis les deux ouvrages en néerlandais que j'ai écrit avec Julien Weverbergh.

Deux ouvrages roumains

L.C. : Et votre ouvrage « OZN, o sfidare pentru ratiunea umanà » ? Recouvre-t-il les mêmes sujets que les deux « Ufo's in Oost en West » ?

I.H. : Absolument pas. Chacun des trois ouvrages écrits avec Weverbergh est consacré à un sujet différent. Le premier est une critique du Rapport Condon.

L.C. : Il a été traduit en roumain ?

I.H. : Non. Mais la presse en a publié de larges extraits, à l'époque où il fut déposé, et il y a eu des débats à la télévision. Le public était ainsi préparé. Dans mon livre, je reprends le Rapport chapitre par chapitre, en partant du texte, et j'en montre les lacunes et les contradictions. Quand une étude se termine par la constatation que 20 % des cas traités sont laissés inexpliqués, on ne peut admettre qu'une continuation de l'étude soit inutile d'un point de vue scientifique. Le public roumain a manifesté un vif intérêt pour ce travail, et cet intérêt ne se dément pas. Ainsi, l'an dernier, un club qui s'appelle « Univers Vingt », et qui s'intéresse non seulement aux OVNI, mais aussi aux énigmes de la primhistoire, a organisée un symposium à la Maison de la Culture des Syndicats de Sibiu, en Transsylvanie. Plus de cinq cents personnes ont participé à ce symposium. Il a été pour moi une nouvelle occasion de rencontrer Florin Gheorghita, qui est l'auteur du second ouvrage roumain sur les OVNI.

L.C. : De quoi est-il question dans cet ouvrage ?

I.H. : Gheorghita est ingénieur. C'est lui qui est à l'origine de l'étude et de la diffusion des photos de Cluj (5) : il a effectué les mesures angulaires, et la représentation spatiale de la trajectoire de l'engin qui a été photographié. Dans « OZN, o problema moderna », il se consacre principalement aux observations qui sont accompagnées d'effets lumineux, de faisceaux cohérents, ou de lumière tronquée, comme on appelle ces choses. Il examine des cas roumains, et les compare à des cas étrangers.

Vers une méthodologie des limites de la science

F.B. : Quelle est votre position personnelle vis-à-vis du phénomène OVNI ? Comment pensez-vous que l'on puisse l'étudier ?

I.H. : Depuis 1967, mes idées à ce sujet ont assez bien évolué. D'abord, je crois fermement que nous avons à faire à un phénomène objectif. En d'autres termes, après avoir étudié le dossier, je suis en complet désaccord avec ceux qui estiment qu'il s'agirait seulement de projections subjectives qui seraient liées à la personnalité des témoins. Donc, pour moi, il y a certainement un phénomène, quel qu'il soit ; et par conséquent, ce phénomène ne peut être ignoré.

Mais la question qui surgit alors est de définir une méthodologie qui lui soit propre, car il se trouve, si l'on veut, en dehors de nous, en dehors de nos connaissances actuelles. Bien que des chercheurs se soient attaqués sérieusement à cet aspect de la question, il reste encore beaucoup à faire. Je pense à des gens comme le Pr. Hynek, qui a contribué à déblayer le terrain. A présent qu'il a fondé son Centre d'Etudes et se consacre à la question à temps plein (6), on peut espérer qu'il en sortira une méthodologie plus précise sur la manière de collecter, de classifier et d'étudier les observations.

---

(5) Inforespace, Dossier Photo ; n° 13, p. 22 et suivantes.

(6) Le Dr. J. Allen Hynek a annoncé récemment qu'il avait renoncé à son titre de doyen de la Faculté d'Astronomie de la Northwestern University et demandé son remplacement, pour pouvoir se consacrer uniquement aux activités du « Center for Ufos Studies ».

Mais il faudrait pour cela la collaboration de nombreux savants, dans différentes disciplines.

L.C. : Votre position est donc la même que la notre : la seule méthode d'approche est la méthode scientifique.

I.H. : La méthodologie doit être scientifique, absolument. Mais il faut en même temps être conscient qu'il y a des domaines qui, il y a vingt ou trente ans, étaient considérés comme en dehors de la science, et qui se sont depuis révélés comme étant étudiables, malgré tout, par la méthode scientifique. Je pense à la télépathie, à la télékinésie, à l'hypnose.

F.B. : Je suis entièrement d'accord avec vous. Il ne faut pas rejeter certaines incidences du phénomène OVNI sous prétexte qu'elles sont trop fantastiques, et ne tombent pas sous le coup de la science telle que nous la connaissons. Et parfois, et souvent, c'est ce qu'on a fait. Trop souvent même, à mon avis. L'information qu'on recueille d'une enquête — et l'enquête constitue la base des données que l'on va ensuite essayer de classifier — dépend des questions que l'on pose aux témoins, et de la manière dont leurs réponses sont rapportées. Mais elle dépend également, d'une manière plus subtile, des questions que l'on peut omettre de poser aux témoins, ou dont on refuse de tenir compte.

I.H. : Je vais vous citer un exemple que j'ai connu personnellement. En 1968, un témoin m'a écrit pour relater une observation qu'il avait faite en 1944, avant que l'insurrection nationale ne chasse les nazis. Son rapport tenait en quelques lignes : il avait vu, disait-il, un avion allemand — ou ce qu'il avait pris pour un avion allemand, une sorte de fuselage — s'arrêter tout à coup en plein ciel, et reprendre son vol après une minute ou deux d'immobilité. Quand j'ai lu ça, je me suis dit : « C'est de la foutaise ». Le témoin habitait loin de Bucarest, et je n'y ai plus pensé. Pourtant, des années plus tard, j'ai appris qu'il y avait d'autres cas comme celui-là, comme le cas de cet hélicoptère, que vous avez publié (7).

(7) Inforespace n° 17, pp. 43-44.

Ainsi, nous commençons à voir aujourd'hui que les chercheurs eux-mêmes pratiquent une sorte d'auto-censure qui les a amené à éliminer les aspects qui ne correspondaient pas à leur idée des phénomènes qui entrent dans le cadre de la science. Sous cet aspect-là, mon avis est qu'il serait intéressant de réexaminer en contre-enquête certains des cas les plus anciens pour voir s'il n'y a pas des aspects qui ont échappé, ou qui ont délibérément été évincés par les enquêteurs à l'époque, parce qu'ils étaient considérés comme trop inexplicables ou même, quelquefois, comme anti-scientifiques. C'est un travail que j'aimerais faire. Il ne sert à rien de continuer à accumuler des cas : nous en avons assez. Mille cas bien choisis sont suffisants, s'ils sont réels et correctement décrits.

Nécessité d'une « idée folle »

L.C. : Quel est l'aspect du phénomène qui vous frappe le plus ?

I.H. : J'ai beaucoup réfléchi à cela. Ce qui me frappe le plus c'est, d'une part, son aspect structuré, son aspect d'artéfact et de comportement souvent rationnel, qui fait penser qu'une intelligence est dissimulée derrière ses manifestations.
Et, d'autre part, l'absurdité intrinsèque des observations les mieux rapportées. Il y a là pour moi une contradiction et peut-être, si on l'approfondissait, pourrions-nous nous rapprocher de la solution.

L.C. : Le grand problème, c'est de pouvoir séparer ce qui paraît matériel de ce qui semble ne pas l'être.

I.H. : Non, justement, je ne crois pas qu'il faille opérer cette séparation. A mon avis, la véritable découverte sera faite quand nous aurons pu trouver la liaison entre les deux aspects de cette contradiction.

L.C. : C'est l'aspect illogique qui vous dérange ?

I.H. : Non, c'est la contradiction entre ce qui est logique, structuré, qui se présente à nous comme la réflexion d'une intelligence, d'une pensée, d'un travail, et de l'autre côté l'illogisme des aspects absurdes du phénomène. C'est là que réside pour moi le nœud du problème. Niels Bohr disait que seule une

« idée folle » pourrait sortir la physique des particules de l'impasse où elle s'est enfermée. C'est également une « idée folle » qu'il faut à l'ufologie. Par exemple, je ne sais trop s'il faut absolument faire référence à des extraterrestres.

L.C. : C'est un point qu'il est à mon avis impossible de discuter sérieusement dans l'état actuel de nos connaissances. Nous ignorons encore trop de choses fondamentales, et on peut imaginer tout ce qu'on veut.

I.H. : Certainement. Par exemple que nous aurions à faire, pas du tout à des extraterrestres, mais à des hommes venus du futur. Il y a des aspects du phénomène qui permettent de penser cela.

F.B. : Comment reconnaîtra-t-on la validité d'une telle « idée folle » ?

Rejet des contactés

I.H. : Je ne veux certainement pas dire que n'importe quelle idée folle donnera des résultats. Celle qui sera la bonne, savez-vous comment on la reconnaîtra ? Elle sera reconnue quand nous verrons toutes les pièces de ce puzzle se ranger d'elles-mêmes dans une sorte de cohérence qui nous manque pour le moment.

C'est la raison pour laquelle je ne crois pas aux contactés. Je ne parle pas de cas comme celui de Betty et Barney Hill, ou de Pascagoula, mais de gens comme Daniel Fry (8) et les autres. S'il y avait eu vraiment contact dans ces cas-là, ils auraient apporté un véritable bouleversement de la science ou de la société. Or, ça n'a jamais été le cas, même lorsque ces prétendus contactés étaient des techniciens ou des hommes de science, comme justement Daniel Fry. Quand ce dernier reproduit des plans de soucoupe volante qui lui ont soit-disant été communiqués, s'il disait vrai, cela aurait donné lieu à une véritable révolution technologique.

L.C. : Trouvez-vous le phénomène OVNI dérangeant ? Est-ce qu'il vous inquiète ?

I.H. : Il me dérange seulement dans la mesure où il constitue, comme je l'ai écrit, un défi à la raison humaine ; ce qui veut dire qu'on ne peut pas rester indifférent. Mais pour le reste, non, je ne me sens pas inquiet.

F.B. : Ce n'est pas mon cas. A partir du moment où l'on constate, comme cela se produit souvent, que des témoins de rencontres rapprochées racontent des choses qui, finalement, sont sans rapport avec la réalité physique telle que nous la connaissons, et se mettent à propager des philosophies mystiques basées sur des simples affirmations et ce que l'on appelle l'argument d'autorité, où la critique libre et l'opinion personnelle sont en fait interdites, cela veut dire que ce phénomène, quel qu'il soit, est capable de manipuler les gens pour leur faire croire des choses qui, peut-être, n'existent pas objectivement. Et cela me rend inquiet. Car de là à manipuler des populations entières...

I.H. : C'est une des idées exprimées par Jacques Vallée que vous rapportez là, et qu'on pourrait retrouver d'ailleurs dans la science-fiction.

Je ne crois pas que le phénomène OVNI cherche à mystifier les témoins, mais que l'absurde de leurs déclarations provient de l'aliénation dans laquelle ils se trouvent placés par le fait qu'il leur manque les mots, c'est-à-dire les connaissances, qui leur permettraient d'expliquer rationnellement ce qui leur est arrivé.

(8) Dr Daniel Fry : « The White Sands Incident » ; Best Broks Inc. - Louisville, Ky - 1966.

EMISSIONS TV

A partir du mercredi 17 septembre, dans le cadre de son émission « Les Visiteurs du Mercredi », TF 1 diffusera une série de 13 dossiers consacrés au phénomène OVNI.

Ces « Dossiers des Soucoupes Volantes » ont été réalisés par Guy Saguez et seront présentés par Jean-Claude Bourret. Ne manquez pas ce rendez-vous de chaque mercredi après-midi car de nombreux documents exclusifs, enquêtes, films et interviews seront présentés.

Etude et Recherche

L'orthoténie : un grand espoir déçu ?

INTRODUCTION

Tous ceux qui s'intéressent, même de loin, au phénomène OVNI ont au moins une fois entendu évoquer la théorie de l'orthoténie. Celle-ci constitue une étape désormais historique dans le développement de la recherche ufologique, même si elle a perdu beaucoup de son lustre au cours des dernières années et ne trouve plus guère de défenseurs parmi les ufologues de réputation internationale.

De nombreux chercheurs, jeunes souvent, isolés ou au sein de groupement spécialisés, continuent néanmoins à consacrer une part de leur temps libre à son étude, ou du moins tiennent compte de l'orthoténie, ou s'y réfèrent, dans d'autres travaux ufologiques tels que les enquêtes sur des observations. C'est pourquoi il nous a semblé indispensable, bien que certains estiment que la cause de l'orthoténie est déjà entendue, et perdue, de faire le point sur la situation actuelle en ce domaine auquel tant de chercheurs ont consacré leurs énergies depuis 18 ans.

Nous commencerons par un rappel historique de la naissance puis de l'évolution de l'hypothèse, à la suite des travaux de son auteur Aimé Michel et d'autres chercheurs, puis nous évoquerons l'étude critique entreprise sur ordinateur par le mathématicien Jacques Vallée. Nous présenterons ensuite une méthode mathématique relativement simple d'approche du problème et l'appliquerons à quelques cas particuliers. Pour mieux préciser le rôle important joué par le hasard, les apports du statisticien François Toulet et de l'astronome Donald Menzel ne peuvent être négligés, particulièrement l'analyse par ce dernier des structures en étoile. Nous terminerons cette étude par quelques réflexions personnelles sur la ligne BAVIC et sur les importantes vérifications qu'il faudrait encore entreprendre, pensons-nous, avant de porter un jugement définitif sur cette théorie.

1. LA DÉCOUVERTE D'AIMÉ MICHEL

Durant les mois de septembre et d'octobre 1954 déferla sur la France la plus grande vague d'observations d'OVNI jamais enregistrée en ce pays. Aimé Michel, agrégé de philosophie, qui s'était déjà fait connaître dans le petit monde des chasseurs d'OVNI par son premier ouvrage « Lueurs sur les Soucoupes Volantes » (éd. Mame, 1954), s'attacha avec une rare obstination à débrouiller l'écheveau de cet ensemble de phénomènes plus bizarres les uns que les autres (1, 2).

Il cherchait à établir la réalité de ces événements, réalité que l'on pressentait après examen attentif des faits, mais dont la preuve absolue manquait encore.

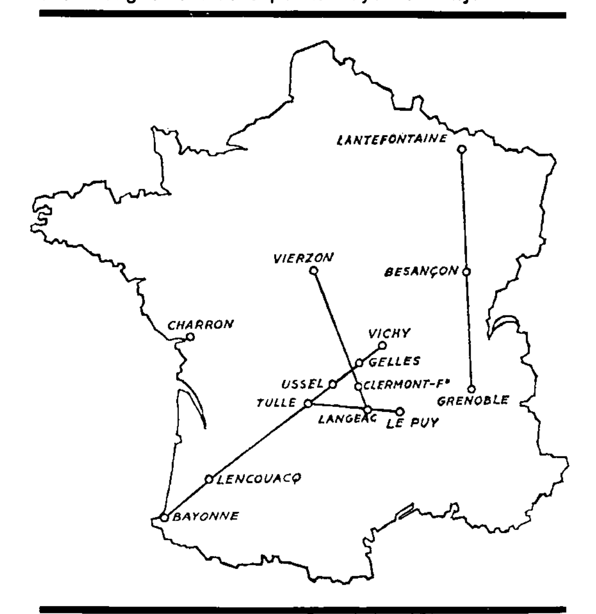
Jean Cocteau lui fit la suggestion suivante : « Il faudrait chercher si ces objets se déplacent sur certaines lignes, s'ils décrivent des dessins, que sais-je ? Tu pourrais voir par exemple s'il y a des coïncidences entre leurs parcours et les lignes magnétiques terrestres, ou d'autres lignes ayant une signification quelconque » (3). A la mi-novembre 1954, Aimé Michel fit une première tentative en ce sens, mais en reportant sur la carte les seules observations pour lesquelles certains éléments de preuve existaient, celles que selon les critères des commissions d'enquête de l'époque on appelait les « bonnes » observations. Ce fut un échec. Aucun ordre n'apparaissait.

Plus de deux ans après, ayant vainement tout essayé pour dégager des événements de l'automne 1954 un moyen de preuve décisif, Michel reprit la suggestion du poète, lequel était intimement convaincu de la sincérité de la plupart des témoins. « C'est peut-être, se dit-il, une attitude d'esprit mesquine et dépourvue de générosité que d'exiger d'abord la preuve. Supposons que les « bonnes » observations soient vraies. Peut-être alors de nombreuses mauvaises le sont-elles aussi ? Que risque-t-on à faire semblant de tout croire, et à voir ce qui en résulte ? » (4).

Il décida en conséquence de porter sur une carte **toutes** les observations d'un même jour. Les découvertes allaient dès lors se précipiter. Décrivons-en brièvement quelques exemples parmi les plus remarquables.

Nous reviendrons dans la suite de notre étude sur les plus importants d'entre eux pour une analyse fouillée. A tout seigneur tout honneur : la chronologie elle-même nous amène d'ailleurs à évoquer d'emblée la cé-

Figure 1
Les 14 observations françaises du 24 septembre 1954, avec l'alignement de 6 points Bayonne-Vichy.



lèbre ligne BAVIC, puisqu'elle se manifesta au début de la vague.

Pour le 24 septembre 1954, quatorze témoignages français ont en effet pu être rassemblés. Aimé Michel en avait relevé neuf (5), mais Jacques Vallée en découvrit par après cinq autres (6). Or, six d'entre eux formaient un alignement quasi parfait, long de 578 km, de **Ba**yonne à **Vic**hy, d'où le nom qui lui fut attribué, en passant par Lencouacq, Tulle, Ussel et Gelles. Deux autres, Le Puy et Langeac, étaient alignés avec Tulle, et Langeac formait de plus une droite avec Vierzon et Clermont-Ferrand. Enfin, un troisième alignement de trois points était constitué par Lantefontaine, Besançon et Grenoble, tandis qu'une seule observation, à Charron, demeurait isolée (voir fig. 1).

Une telle configuration est bien entendu fort surprenante, surtout par la présence d'un alignement de six points sur un total de quatorze. Il ne faut jamais oublier que la notion de ligne droite est une création de l'esprit humain et n'existe pas en fait dans la nature.

La trajectoire d'une météorite entrant dans l'atmosphère peut certes être vue comme grossièrement linéaire, mais un tel phénomène est toujours aperçu sur une surface assez large : comment expliquer alors que les seuls témoins qui en aient fait une « soucoupe volante » soient rigoureusement alignés ? Un ballon-sonde, jouet des vents, n'est jamais emporté en ligne droite sur des centaines de kilomètres. Reste évidemment l'hypothèse d'engins volants classiques (avions ou hélicoptères : on ne pouvait encore en 1954 invoquer les satellites artificiels...) : mais celle-ci, c'est bien connu en ufologie, revient souvent à rejeter sans examen comme affabulation toute partie du témoignage qui ose résister à l'« explication » préfabriquée. Or deux des observations constituant BAVIC sont par exemple des quasi-atterrissages (Lencouacq et Ussel) et le second a même laissé une trace physique : le dessèchement des feuilles du sommet d'un arbre au-dessus duquel l'OVNI avait stationné.

Aucune causalité connue ne pouvant expliquer cette abondance d'alignements, un effet du hasard est le dernier recours : mais n'est-ce pas beaucoup lui demander, surtout en ce qui concerne BAVIC ? Nous laisserons cette question en suspens pour l'instant et passerons au 26 septembre : cette journée est moins riche, elle ne compte en effet que trois observations au total, mais elles sont alignées... (7). Deux points définissant toujours une droite, trois est évidemment le nombre minimum de points d'un alignement.

Aussi est-ce dans ce cas l'absence de tout autre témoignage qui porte à réfléchir. Quelle est en effet la probabilité que trois points jetés au hasard sur la carte de France se disposent en ligne droite ?

Mais le 2 et le 7 octobre 1954 allaient se manifester par deux fois des structures qui, par leur apparence, ne sont pas moins impressionnantes que BAVIC : il s'agit des réseaux en étoile, ou en toile d'araignée, de Poncey-sur-l'Ignon (Côte-d'Or ; voir fig. 2) (8) et de Montlevicq (Indre ; voir fig. 3) (9), ainsi dénommés d'après le point central dont émanent pour chaque cas le plus grand nombre de droites. Nous n'allons pas ici énumérer fastidieusement les observations et les alignements des deux réseaux. Pour le moment, bornons-nous à constater leur existence, les cartes, étant, pensons-nous, suffisamment expressives en elles-mêmes.

Figure 2
Le réseau en étoile du 2 octobre 1954, centré sur Poncey-sur-l'Ignon.

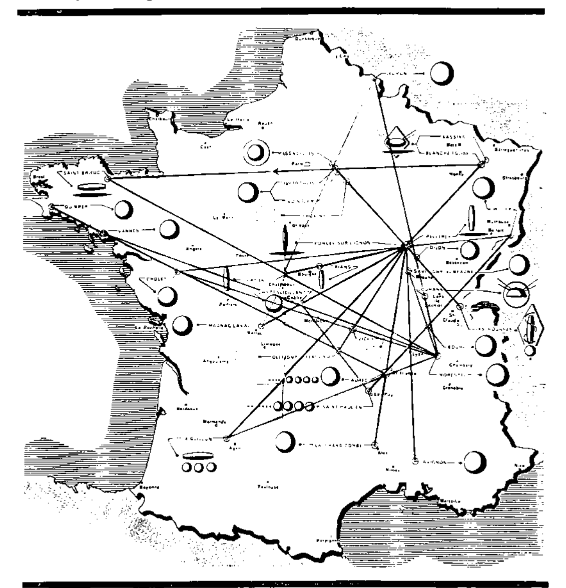
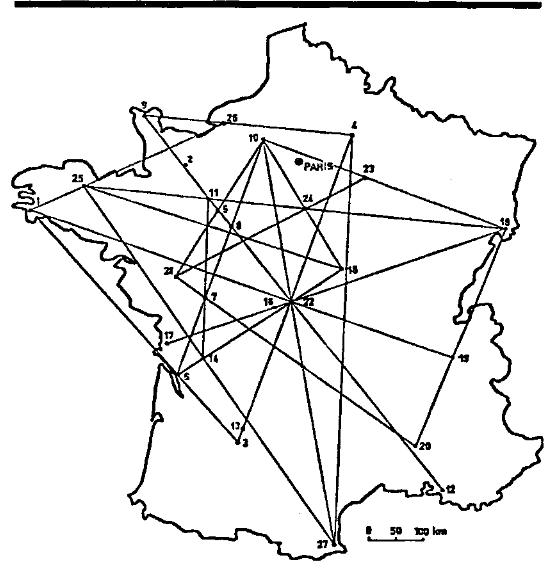


Figure 3
Le réseau en étoile du 7 octobre 1954, centré sur Montlevicq.



C'est devant cette avalanche de lignes droites, renouvelée de jour en jour, qu'Aimé Michel fut amené à forger le terme « orthoténie », d'après un mot grec signifiant « tendu en ligne droite ». Ce mot présente l'avantage d'être précis, tout en ne préjugeant en rien de la nature du phénomène.

Décrire le détail des observations relevées sur ces alignements ne nous est évidemment pas possible dans le cadre de cette étude. Il est néanmoins indispensable d'attirer l'attention sur les relations entre la structure géométrique des réseaux et le comportement du phénomène aux divers points. Aimé Michel fait notamment remarquer que (10) :

1) la trajectoire de l'OVNI indiquée par le témoin correspond souvent à la ligne orthoténique.

2) la manœuvre dite « de chute en feuille morte » (oscillation observée lors de changements de direction avec arrêt intermédiaire) se produit presque toujours à l'intersection de deux lignes, les directions d'arrivée et de départ coïncidant avec celles-ci.

3) le « grand cigare des nuées », qui est apparemment un « engin porte-soucoupes », est observé aux articulations d'un réseau et particulièrement au centre des étoiles, comme à Poncey. Un rôle de « centre de dispersion » lui est dès lors supposé.

Aimé Michel a par ailleurs forgé l'expression **« soucoupe virgilienne »** pour désigner un OVNI qui ne se place sur aucun alignement, et il s'interroge dans son ouvrage sur les raisons de leur existence (11). Il suggère que l'orthoténie ne serait pas le seul mode de répartition, que l'information est parfois insuffisante, en ce sens que tous les cas ne sont pas rapportés à la presse ou sont erronément datés, ou qu'il y aurait un réel désordre dans le phénomène, ou encore que celui-ci aurait plusieurs origines.

Nous pensons que M. Michel se donne là beaucoup de peine pour justifier les écarts à sa théorie. Ne peut-on penser, plus simplement, que le nombre d'observations est insuffisant pour faire apparaître toutes les lignes orthoténiques potentielles ? Quand on considère la distance qui sépare bien souvent deux points d'observation successifs sur une même ligne, on se rend compte que l'« objet volant », si objet il y a, est loin d'avoir été suivi des yeux sur la totalité de son parcours.

Peut-on pour autant en inférer qu'il a couvert ces distances où il n'a pas été aperçu à une vitesse fantastique, qu'il s'est rendu invisible, ou encore qu'il a disparu sur place dans une autre dimension, comme n'hésiteraient pas à l'avancer certains ? Aucune de ces hypothèses plus ou moins aventureuses

n'est nécessaire, nous semble-t-il : l'objet peut, pour ce qui est des observations nocturnes, être obscur par moments : les OVNI lumineux sont souvent observés s'éteignant ; mais surtout, **les gens regardent en général très peu le ciel,** particulièrement en ville, là où le nombre de témoins potentiels est le plus élevé. Dans beaucoup de cas, il a fallu une lueur anormale se projetant jusqu'au niveau du sol ou assez bas dans le ciel, voire un atterrissage, pour que les témoins aient l'attention attirée.

Un point important à signaler, en relation avec ce qui précède, est d'ailleurs que, sauf exceptions, la ligne orthoténique ne semble pas être le fruit de l'observation d'un même engin par des groupes de témoins successifs : **ni la chronologie, ni la forme du phénomène ne sont en général cohérentes** (12). Il s'agirait donc plutôt, si la ligne possède un sens réel, d'un « couloir de circulation » que divers OVNI parcourent, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre sens. Il était dès lors légitime de se demander si certains de ces alignements ne gardaient pas une valeur sur une période plus longue que la base de 24 heures à partir de laquelle ils avaient été établis. Ceci nous mène à des développements plus récents de l'orthoténie.

2. LES TRAVAUX ULTÉRIEURS

Aimé Michel lui-même fut d'abord amené à penser que, par delà l'orthoténie « journalière », un phénomène bien plus important pouvait se cacher derrière la permanence éventuelle de certains alignements particulièrement bien définis tels que BAVIC. Nous reviendrons spécifiquement sur ce dernier cas plus loin. Peut-être arriverait-on à discerner ainsi un « plan d'exploration de la Terre », voire même à prévoir le passage d'OVNI en certains lieux (13).

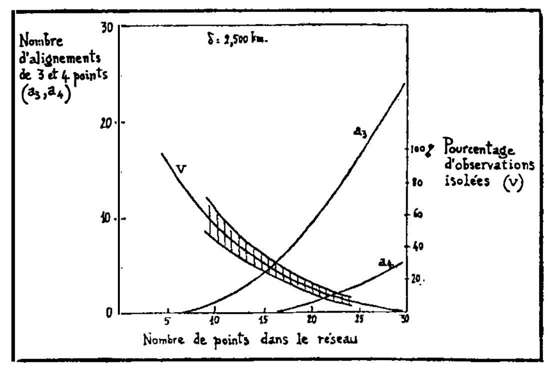
L'ufologue espagnol **Antonio Ribera** a par ailleurs établi une orthoténie pour la péninsule ibérique (14), de même que d'autres chercheurs se sont attachés à trouver des réseaux de lignes droites dans leur propre pays ; ainsi, parmi bien d'autres, Alex Mebane aux Etats-Unis, sans succès convaincant (15), divers groupements au Brésil (16) et, en Belgique, **Jean-Gérard Dohmen** (17). Ce dernier ne s'attacha plus du tout à une limite de temps précise, mais chercha à déterminer des « couloirs permanents » de passage privilégié d'OVNI. D'après les observations belges patiemment rassemblées avec l'aide de ses collaborateurs du « Groupe D », il crut discerner quatre couloirs principaux au-dessus de la Belgique : BRUTUS = Bruxelles - Athus (commune au sud du Luxembourg belge) ; BRUTOUL = Bruxelles - Toulx-Sainte-Croix (commune de la Creuse, ancienne station gauloise) ; BAVER = Basilique de Koekelberg (faubourg ouest de Bruxelles) — Verviers et PODEN = Poperinge (Flandre Occ.) — Leeuwaarden (Frise, Pays-Bas). BRUTUS serait perpendiculaire à BAVIC et PODEN passerait par Rouen, lieu d'une célèbre photo aérienne (18), et par Fatima.

Nous n'avons cité là que les plus notables parmi les innombrables travaux, parfois fort peu rigoureux, entrepris à la suite de la parution de l'ouvrage d'Aimé Michel et de sa traduction anglaise. Souvent des réseaux d'apparence fort impressionnante étaient obtenus, mais il faut bien reconnaître que, d'une part, le critère qui faisait écarter une interprétation par le hasard était parfois plus esthétique, donc subjectif, que mathématique, et que, d'autre part, jamais plus ne fut découvert un ensemble de réseaux aussi convaincant que celui mis en évidence par Aimé Michel pour la vague française de l'automne 1954.

Jacques Vallée, qui cumule les qualités de docteur en informatique et d'ufologue, s'est alors posé la question fort simple : le rôle du hasard n'aurait-il pas été sous-estimé ? Et c'est ainsi qu'il se lança dans des simulations de réseaux orthoténiques à l'aide de son outil de travail professionnel, à savoir l'ordinateur (19). Sa méthode consistait à placer sur une surface de forme analogue à celle de la France des points dont les coordonnées étaient choisies par un programme, classique pour les informaticiens, de sélection de nombres au hasard.

Ce qu'il trouva est extrêmement intéressant, et de prime abord assez inattendu : il ressort en effet de son travail, et cela a été confirmé par toutes les études statistiques sur la question, que **toutes les droites de 3 et 4 points**

Figure 4
Nombre moyen de droites de 3 points (a_3) et de 4 points (a_4), en ordonnée à gauche, et pourcentage d'observations « virgiliennes » (v), en ordonnée à droite, en fonction du nombre de points du réseau, pour un écart toléré de 2,5 km. La rapide décroissance du nombre d'observations isolées est particulièrement remarquable (document J. Vallée).



peuvent être expliquées par le hasard. Leur nombre augmente rapidement quand le nombre de points du réseau croît, et, pour une trentaine d'observations, le nombre de « soucoupes virgiliennes » est déjà quasi nul (fig. 4). Les simulations ont également fourni des structures en étoile, mais Vallée ne précise nulle part dans son ouvrage parmi combien d'essais elles ont été obtenues, ce qui est pourtant la donnée fondamentale si on veut estimer la probabilité de leur occurrence naturelle. Les droites de cinq points et plus, comme BAVIC, conservent en revanche dans l'analyse de Vallée un haut coefficient d'improbabilité.

Aimé Michel (20) accepta fort loyalement les corrections de Jacques Vallée, et la plupart des ufologues avec lui, de telle sorte que les études orthoténiques postérieures s'attachèrent de moins en moins à la recherche de réseaux journaliers pour se concentrer sur quelques alignements remarquables. La valeur probante des étoiles comme celles de Poncey et de Montlevicq ne pouvait toutefois être complètement niée, selon le père de l'orthoténie, et nous reviendrons en détail sur ces deux cas plus loin. Mais il est temps maintenant de considérer de plus près l'aspect mathématique du problème.

3. DESCRIPTION MATHÉMATIQUE DES ALIGNEMENTS

Avant tout, il est nécessaire de bien se représenter ce qu'il faut entendre par l'expression « ligne droite » que nous utilisons depuis le début de cette étude : cette notion peut sembler évidente, mais sur la surface d'une sphère, il n'existe que des courbes. On peut cependant y définir un « plus court chemin d'un point à un autre », qui est un **arc de grand cercle.** On appelle grand cercle un cercle dont le plan passe par le centre de la sphère : de tels cercles sont en effet les plus grands que l'on puisse tracer sur une surface sphérique. Les autres sont appelés **petits cercles.** L'équateur et les méridiens sont des grands cercles. Les parallèles sont des petits cercles. Le caractère de plus court chemin d'un grand cercle peut aisément être constaté à l'aide d'une mappemonde : si on tend une ficelle entre deux points, elle se placera sur un arc de grand cercle. Tout le monde a entendu parler des avantages de la « route polaire » pour joindre par voie aérienne l'Europe occidentale à la Californie ou au Japon. C'est une application directe de cette constatation : pour relier deux villes situées à la même latitude, le chemin le plus court passe par des latitudes bien supérieures.

Quand on qualifie les lignes orthoténiques présumées de « droites », il faut donc comprendre, si on désire leur accorder un sens, « arcs de grand cercle ». Par commodité de langage, nous continuerons à parler d'alignements, en gardant à l'esprit leur véritable signification géométrique.

Posons maintenant la question : comment déterminer si des observations sont alignées ? M. de la Palice répondrait : en le vérifiant sur une carte, et pour une fois son légendaire bon sens l'induirait en erreur. En effet, il ne faut pas perdre de vue que la surface d'une sphère n'est pas développable, c'est-à-dire qu'il est impossible de la représenter, **sans erreur,** par un plan : toute carte déforme la région qu'elle représente, d'autant plus que cette région est grande. Pour une carte comme la Michelin n° 989 (France au 1/1 000 000 en projection conique de Lambert), cette erreur est minimalisée pour le territoire français, de telle sorte que l'écart entre une droite que l'on y trace et un arc de grand cercle ne dépasse pas 1 km (soit 1 mm sur la carte) sur une distance d'un millier de kilomètres. Mais pour une distance plus grande, aucune projection, si bonne soit-elle, ne peut empêcher qu'une droite sur la carte ne corresponde plus à un arc de grand cercle. Et ajoutons à cela que

toutes les cartes n'ont pas la qualité de celle citée en exemple.

Nous attirons donc vivement l'attention de ceux qui seraient tentés de faire de l'« orthoténie en chambre » à l'aide de cartes touristiques ou d'un atlas scolaire (comme nous l'avons hélas vu faire par des jeunes gens pleins de bonne volonté...) : **aucun alignement ne peut être prouvé de manière décisive à l'aide d'une carte.** Comment peut-on l'établir alors ? Par le calcul tout simplement.

Nous sommes contraint de rendre à partir de ce point notre exposé un peu plus mathématique.

Un grand cercle est géométriquement l'intersection de la surface d'une sphère et d'un plan passant par son centre. L'équation cartésienne d'un plan passant par l'origine des coordonnées est :

$$ax + by + cz = O$$

où a, b et c sont trois paramètres non infinis caractérisant un plan particulier. Passant aux coordonnées sphériques : $x = r. \operatorname{Sin} \varphi . \operatorname{Cos} \theta$; $y = r. \operatorname{Sin} \varphi . \operatorname{Sin} \theta$; $z = r. \operatorname{Cos} \varphi$, et pour un rayon constant (surface de la sphère), on obtient :

$$a. \operatorname{Sin} \varphi . \operatorname{Cos} \theta + b. \operatorname{Sin} \varphi . \operatorname{Sin} \theta + c. \operatorname{Cos} \varphi = O$$

avec $\varphi = 90°$ moins la latitude et $\theta =$ longitude, qui est l'équation recherchée. Il reste à la mettre sous la forme la plus maniable. Attirons d'abord l'attention sur deux cas particuliers remarquables.

1) si $\operatorname{Sin} \varphi$ est susceptible de s'annuler, on a affaire à un **méridien.** Pour $\varphi = O°$ (pôle nord) et $\varphi = 180°$ (pôle sud), l'équation générale devient simplement $c = O$ puisque $\operatorname{Sin} \varphi = O$ et $\operatorname{Cos} \varphi = \pm 1$. L'équation d'un méridien se réduit donc à $\operatorname{Sin} \varphi$ (a. $\operatorname{Cos} \theta$ + b. $\operatorname{Sin} \theta$) = O. Mais $\operatorname{Sin} \varphi$ étant variable, on doit avoir $a. \operatorname{Cos} \theta + b. \operatorname{Sin} \theta = O$, d'où $\operatorname{tg} \theta = -a/b$, c'est-à-dire **tg θ = constante.** Ce paramètre unique caractérise entièrement le méridien. Pour le méridien origine (méridien de Greenwich), on a $\operatorname{tg} \theta = O$.

2) si $\varphi \equiv 90°$, on a affaire à l'**équateur,** dont l'équation est donc $a. \operatorname{Cos} \theta + b. \operatorname{Sin} \theta = O$, ce qui se ramène à $\operatorname{tg} \theta = -a/b$. Or θ n'est pas constant. La seule manière de résoudre est de poser $a = b = O$.

Comment déterminer en pratique les paramètres d'un grand cercle ? Constater si on a affaire à un méridien ou à l'équateur est trivial : il suffit de contrôler si, pour tous les points, tg (long) = constante dans l'un cas et latitude = O° dans l'autre. Si tg (long) n'est pas constant, c n'est pas nul et on peut écrire passant aux latitudes et longitudes :

Cos (lat) [A. Cos (long) + B. Sin (long)] + Sin (lat) = O

avec A = a/c et B = b/c ; Cos (lat) = $\operatorname{Sin} \varphi$; Sin (lat) = $\operatorname{Cos} \varphi$.

Une forme encore plus simple de l'équation est :

A. Cos (long) + B. Sin (long) = — tg (lat)

Les deux paramètres A et B définissent entièrement tout grand cercle autre que l'équateur ou un méridien. On peut les déterminer grâce aux coordonnées de deux des points soupçonnés d'être alignés (système de deux équations à deux inconnues).

Remarquons que pour latitude = O°, l'équation se réduit à tg (long) = — A/B, ce qui détermine les deux points où le grand cercle coupe l'équateur. Pour longitude = O°, on a tg (lat) = — A (franchissement du méridien origine).

L'écart d'un point à un grand cercle peut être calculé, pour des distances n'excédant pas quelques kilomètres, par une approximation plane. Si X et Y sont les distances du point considéré aux points du grand cercle ayant respectivement même latitude et même longitude que celui-ci, on a :

$$d = \frac{X.Y}{\sqrt{X^2 + Y^2}}$$

X et Y sont déterminés comme suit :

1) X : donnant à tg (lat) la valeur au point considéré, on détermine la longitude correspondante pour le grand cercle en isolant Sin (long) dans l'équation de celui-ci, soit :

$$\operatorname{Sin} (\mathrm{long}) = \frac{- B.\operatorname{tg} (\mathrm{lat}) \pm A \sqrt{A^2 + B^2 - \operatorname{tg}^2(\mathrm{lat})}}{A^2 + B^2}$$

De la différence de longitude, on tire la distance en km, sachant qu'une minute d'angle en longitude vaut 1 852 m. Cos (lat).

2) Y : donnant à Sin(long) et Cos(long) les valeurs au point considéré, on a immédiatement tg(lat), et de la différence de latitude on tire la distance sachant qu'une minute d'angle en latitude vaut 1 852 m.

Signalons encore quelques équations utiles :

— **Coordonnées des points de rencontre de deux grands cercles :**

Si A_1 et B_1, A_2 et B_2 sont les paramètres caractérisant les deux grands cercles, on peut aisément démontrer que leurs points de rencontre (il y en a nécessairement deux, aux antipodes l'un de l'autre) sont déterminés par :

$$\operatorname{tg}(\mathrm{lat}) = \pm \frac{A_1 B_2 - A_2 B_1}{\sqrt{(B_2 - B_1)^2 + (A_1 - A_2)^2}}$$

$$\operatorname{tg}(\mathrm{long}) = \frac{A_1 - A_2}{B_2 - B_1}$$

— **Pente en un point** (c'est-à-dire tangente de l'angle entre le grand cercle et le parallèle passant par le point) : elle est définie par la dérivée :

$$\frac{R.d(\mathrm{lat})}{R.\operatorname{Cos}(\mathrm{lat}).d(\mathrm{long})}$$

$$= \frac{A.\operatorname{Sin}(\mathrm{long} - B.\operatorname{Cos}(\mathrm{long})}{\operatorname{Cos}(\mathrm{lat}.). [1 + (A.\operatorname{Cos}(\mathrm{long}) + B.\operatorname{Sin}(\mathrm{long}))^2]}$$

où R (par lequel on peut simplifier) est le rayon de la Terre. La relation est obtenue en dérivant simplement l'équation du grand cercle écrite sous la forme : lat = arc tg [— A. Cos(long) — B. Sin(long)].

— **Détermination de l'angle que font deux grands**

cercles : on calcule les coordonnées du point de rencontre, puis les deux pentes en ce point.

$$\text{angle} = |\text{arc tg(pente 1)} - \text{arc tg(pente 2)}|$$

Nous allons maintenant appliquer ces équations à quelques cas réels, à titre d'exemple. Nous avons recouru pour nos calculs aux coordonnées en degrés et minutes données par le très réputé « Times of London World Atlas ». Comme indiqué plus haut, une minute d'angle vaut au maximum (pour toute latitude, mais en longitude sur l'équateur seulement) 1 852 m, ce qui est inférieur à la largeur de la plupart des couloirs orthoténiques. L'erreur introduite par l'absence d'indication des secondes nous paraît donc tout à fait tolérable, d'autant plus qu'elle est aléatoire et susceptible de jouer en faveur d'un alignement aussi bien que contre lui. Dans le cas de BAVIC, ligne particulièrement bien définie, nous avons toutefois recouru à des coordonnées plus précises (21).

a. Paul Misraki (22) avance que les trois grands lieux d'apparitions mariales que sont Fatima, Lourdes et La Salette semblent en ligne droite : y aurait-il là aussi une orthoténie ? Rappelons que les événements de La Salette et surtout de Fatima se sont accompagnés de phénomènes de type nettement OVNI (22, 23). Nous avons voulu vérifier la précision de cet alignement. Nous avons utilisé les coordonnées suivantes :

	Fatima	Lourdes	La Salette
latitude	39°37'N	43°06'N	44°50'N
longitude	8°39'W	0°02'W	5°59'E

L'application de l'équation d'un grand cercle aux deux points extrêmes (Fatima et La Salette) fournit les paramètres :

$$A = -0{,}9334 \text{ et } B = -0{,}6319$$

Le calcul de la distance de Lourdes au grand cercle ainsi défini donne, selon la procédure décrite plus haut, 8,424 km au nord-nord-ouest de la ligne. Cet écart peut sembler remarquablement faible, sur une longueur totale de 1 350 km environ. Certes, mais il suffit déjà pour que les chances du hasard reprennent tous leurs droits. D'autant plus que ce trio ne peut être isolé de l'ensemble des phénomènes de ce genre en Europe, qui, portés sur une carte, n'ont pas conduit à des réseaux de type orthoténique.

b. **Equation de BAVIC**

Celle-ci a été calculée plusieurs fois (21, 24), aussi ne voulons-nous pas simplement refaire un travail déjà accompli, mais proposer une autre méthode pour l'établir. Les auteurs cités ont en effet recouru à une procédure du type « moindres carrés », qui a bien sûr pour conséquence, de par sa nature, de rendre les écarts à la droite moyenne les plus petits possibles. Mais ce résultat nous semble être la seule justification, illusoire et a posteriori, d'une telle méthode, car il est peu judicieux — nous reviendrons d'ailleurs sur ce point — d'accorder le même poids statistique à des observations éloignées et rapprochées. Or BAVIC compte deux quasi atterrissages, dont l'un avec traces. Mais celui-ci s'est produit en pleine campagne et les coordonnées du centre de la ville d'Ussel ne peuvent donc lui être exactement appliquées. Le second, à Lencouacq, n'a eu qu'un seul témoin et n'a pas laissé d'évidences physiques, mais il est mieux localisable, puisque s'étant produit près du presbytère, donc, peut-on supposer, non loin du centre de l'agglomération.

Ne pourrait-on se servir aussi comme point de repère précis de l'observation de Bayonne, qui est un survol « presque au zénith » ? L'expérience des enquêtes nous a appris que la notion de zénith est hélas très relative selon les témoins, et nous avons même connu un cas où une « élévation au zénith » se ramenait, après interrogatoire, à quelques misérables degrés au-dessus de l'horizon. Par précaution, nous ne prendrons donc pas Bayonne comme second « point fixe » et adopterons une solution mixte par rapport aux moindres carrés purs et simples, en ce sens que nous imposerons à la droite de moindres carrés de passer par Lencouacq.

Nous devons effectuer un changement de variables pour mettre l'équation du grand cercle sous la forme bilinéaire classique $y = A.x + B$. Il suffit de diviser les deux membres de l'équation par Sin(long). On obtient :

$$\frac{-\text{tg(lat)}}{\text{Sin(long)}} = A.\ \text{cotg(long)} + B$$

et on pose

$$y = \frac{-\text{tg(lat)}}{\text{Sin(long)}} \text{ et } x = \text{cotg(long)}$$

La relation entre A et B est alors classiquement donnée par :

$$B = \frac{\sum(y) - A.\sum(x)}{N}$$

où N est le nombre de points.

Nous imposons une seconde relation : $B = y_L - A.x_L$ où x_L et y_L sont les valeurs des deux variables correspondant aux coordonnées de Lencouacq. De ces deux équations linéaires à deux inconnues, on tire : $A = -0{,}97670$ et $B = -1{,}07971$. Le Tableau I donne les coordonnées utilisées (ce sont celles de Vallée converties en minutes et secondes) et les distances des divers points à la droite moyenne passant par Lencouacq. L'écart est par convention positif si le lieu d'observation est situé au nord de la ligne.

Tableau I	latitude	longitude	distance en km
Bayonne	43°29'28"	1°28'26"W	+ 0,182
Lencouacq	44°06'07"	0°24'29"W	0
Tulle	45°15'36"	1°45'00"E	— 0,281
Ussel	45°32'49"	2°18'32"E	— 0,284
Gelles	45°46'16"	2°45'54"E	— 0,907
Vichy	46°07'08"	3°25'59"E	+ 0,580

Les distances ainsi obtenues nous paraissent logiques : très faible pour Bayonne (presque le zénith), l'écart est plus grand pour Tulle et Gelles (survols à distance non précisée), ainsi que pour Ussel (hors agglomération). Quant à Vichy, l'observation a bien

eu lieu au sud de la ville, en conformité avec le signe de l'écart.

c. **Fatima et Rouen sont-ils sur PODEN ?**

Les coordonnées de Poperinge et de Leeuwaarden ont donné pour l'équation du grand cercle les paramètres A = —1,13008 et B = —2,2761. Le Tableau II indique les valeurs numériques utilisées et les distances obtenues.

Tableau II	latitude	longitude	distance en km
Poperinge	50°52'	2°44'E	0
Leeuwaarden	53°12'	5°48'E	0
Fatima	39°37'	8°39'W	+ 50,72
Rouen	49°26'	1°05'E	— 2,33

L'alignement peut donc être considéré comme vérifié pour Rouen, mais nullement pour Fatima.

d. **BRUTUS est-il perpendiculaire à BAVIC ?**

D'après la situation exacte de la ligne BRUTUS indiquée par J.G. Dohmen (17), on peut déterminer A = —1,39276 et B = 2,12761. Par les formules développées plus haut, on établit alors les coordonnées du point de rencontre des deux grands cercles (lat = 47°55'17" ; long = 7°23'28") puis les pentes en ce point :
— pente de BAVIC = 0,63339 ; arc tg (0,63339) = 32°21'
— pente de BRUTUS = — 1,53417 ; arc tg (— 1,53417) = — 56°54'

L'angle entre les deux grands cercles vaut donc 32°21' + 56°54' = 89°15' : l'orthogonalité peut donc être considérée comme vérifiée.

Jacques Scornaux.

(à suivre)

Références :

1. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Arthaud, 1958.
2. Aimé Michel, A Propos des Soucoupes Volantes, éd. Planète, 1966.
3. 1, pp. 55-56 ; 2, p. 52.
4. 1, pp. 56-57 ; 2, p. 53.
5. 1, pp. 112-129 ; 2, pp. 94-106 (y compris les nombreux commentaires).
6. Jacques et Janine Vallée, Les Phénomènes Insolites de l'Espace, éd. La Table Ronde, 1966, pp. 119-120.
7. 1, pp. 129-137 ; 2, pp. 106-111.
8. 1, pp. 168-179 et 184-185 ; 2, pp. 132-140.
9. 1, pp. 226-227 et 237-256 ; 2, pp. 176-187.
10. 1, p. 357 ; 2, p. 257.
11. 1, pp. 158-160 ; 2, pp. 125-127.
12. 1, pp. 127 et 357 ; 2, pp. 104 et 257.
13. Aimé Michel, Oui il y a un problème soucoupes volantes, Planète n° 10, mai-juin 1963, pp. 89-107 ; publié aussi dans : Le Meilleur de Planète n° 1 à 12, pp. 349-367.
14. Antonio Ribera, El Gran Enigma de los Platillos Volantes, éd. Pomaire, 1966.
15. Alex Mebane, Appendix on the U.S. 1957 wave, in : Aimé Michel, Flying Saucers and the Straight Line Mystery, éd. Criterion Books, N.Y., 1958 (traduction de 1).
16. Citons principalement le réseau orthoténique dû au Dr Olavo Fontes, publié en Europe dans : Adolf Schneider, Besucher aus dem All, éd. H. Bauer Kg, 1973, p. 109, et celui concernant les observations du 19 décembre 1971 (voir Inforespace n° 5, p. 10), dressé par MM. Victor Soares et Carlos Varassin.
17. Jean-Gérard Dohmen, A Identifier et le Cas Adamski, éd. Travox, 1972 ; voir surtout pp. 24-29.
18. Inforespace 1973, n° 9, pp. 24-25.
19. Référence 6, surtout chapitres 4 à 6.
20. 2, pp. 263-267.
21. David R. Saunders, BAVIC est-il remarquable ?, Phénomènes Spatiaux n° 31, mars 1972, pp. 4-11 (revue du GEPA, 69, rue de la Tombe-Issoire, F 75014 PARIS).
22. Paul Misraki, Des Signes dans le Ciel, éd. Labergerie, 1968.
23. Paul Misraki, Apparitions mariales et soucoupes volantes, Inforespace 1973, n° 11, pp. 7-12.
24. Référence 6, Appendice 1.

Chronique des OVNI

Les OVNI à l'aube de notre millénaire

Comme nous l'avons dit dans un précédent numéro, la « Grande Peur » de l'an mille est plus une légende qu'une réalité vécue. Cette date fatidique marque cependant le début de l'épanouissement du Moyen Age qui allait éclater en une Renaissance exceptionnelle. Nous allons voir que durant les cinq siècles de cette période plus riche que ce qu'on prétend généralement, les observations ont été fort nombreuses et de plus en plus précises.

Lycosthenes, pseudonyme de l'écrivain allemand de la Renaissance Conrad Wolffhart, signale dans son « Prodigiorum ac Ostentorum Chronicon » qu'en 1011, « une torche de feu semblable à une tour a été vue dans le ciel en même temps que résonnait un bruit énorme ; cela se passa sous le règne de l'empereur Henri II, en Lorraine, près de la Colline Castrilocum ». Le 23 août 1015, deux objets lumineux sphériques sont observés au Japon alors qu'ils laissent échapper deux étoiles. Au-dessus du même pays, le 22 janvier 1094, on observa un « objet métallique », peu avant le coucher du soleil, et deux ans plus tard, en juillet-août 1096, dix lumières disposées en ligne droite survolaient à leur tour le territoire nippon.

Mais au mois d'août 1027, c'est l'Afrique du Nord qui recevait une étrange visite : « ...au mois de Redjeb, de très nombreuses étoiles passèrent au-dessus du Caire et du delta du Nil ; elles volaient avec grand bruit et en émettant une vive lumière ». En 1034 (ou 1043 ?), un étrange engin ovoïde de couleur feu traversa le ciel de l'Europe ; il passa du sud vers l'est et changea de direction avant de disparaître à l'ouest. Ce fait est rapporté par l'humaniste allemand Hartmann Schaeden dans un incunable écrit en 1493. Sur ce document, qui serait aujourd'hui en possession du musée de Verdun, on peut paraît-il voir une représentation de l'OVNI : une sorte de cylindre ou cigare entouré de flammes, survolant une contrée verdoyante.

Dans ses « Lestorie des Engles Solum », le chroniqueur Gaimar relate l'événement suivant qui se déroula en 1067 : « ...venant de Normandie, plusieurs membres d'un équipage périrent en mer dans la Manche... Un feu brillait et brûlait superbement dans les airs. Il vint près de la terre et l'illumina pendant quelque temps. Puis, il repartit, remonta très haut, et alors fila à l'intérieur des eaux (?). A de nombreux endroits, il brûla des bois et des cultures. Dans le Northumberland, on vit ce feu à deux reprises durant l'année... » Il est difficile de voir dans cette description une quelconque foudre en boule, comète ou autre météore. D'ailleurs d'autres textes nous apprennent qu'en 1104, « des torches de feu, des traits ardents et des feux volants furent souvent vus dans les airs ; il y en avait qui ressemblaient à des essaims de papillons ou à de petits vers luisants d'une drôle d'espèce ; ils volaient dans les airs et cachaient la lumière du soleil comme si cela avait été des nuages ». En 1123, Geoffroi de Breuil aurait observé une « machine volante » au-dessus de Londres, c'est du moins ce qu'affirme Jules Duhem dans son ouvrage, « Histoire des Idées Aéronautiques », sans donner d'autres précisions. Dans les « Deutsche Sagen » (Vol. I, p. 229), recueils de contes en dialecte de Brunswick écrits par les frères Grimm au début du 19me siècle, on trouve une curieuse aventure datée de 1125. A cette époque, durant trois nuits, à partir de minuit, on aurait vu un « homme de feu » courir d'un bouleau à l'autre. Le texte ajoute : « Georg Miltenburger, qui vivait près d'un champ de houblon, à proximité de Railbach, district de Freienstein, expliqua que le personnage était apparu pour la première fois dans la nuit de dimanche, entre 23 h 00 et minuit, assez loin de lui ; il put cependant compter toutes les côtes de l'homme. De nombreuses autres personnes le virent à la crête des collines alors qu'il courait en tous sens. Il crachait du feu par le nez et par la bouche ».

Le 12 août 1133, un « grand objet argenté » aurait presque atterri au Japon. C'est en 1160 qu'apparurent trois étranges lumières au-dessus de la ville de Thann (Alsace) ; une chapelle fut construite à l'endroit de l'apparition pour commémorer le « miracle ». Selon les « Annales » de Nicholas Trevet (1), la

1. Nicholas Trevet (Trivet ou Trivetus) vécut de la seconde moitié du 13me siècle au premier quart du 14me. D'abord juge, puis frère dominicain, ses « Annales Sex Regum Angliae » racontent l'histoire d'Angleterre de 1135 à 1307, mais elles ne furent publiées qu'en 1668, à Paris.

veille de Noël 1167, « deux étoiles de la couleur du feu apparurent dans le ciel, à l'ouest ; l'une était grande, l'autre petite ; elles étaient d'abord comme soudées l'une à l'autre mais ensuite, elles se séparèrent un certain temps, très distinctement ». Cette observation, qui n'a rien à voir avec les lumières de Thann, pourrait très bien être que de nature astronomique. Pour revenir au Japon, certaines chroniques rapportent que le 27 octobre 1180, un objet lumineux semblable à « une nacelle en terre cuite » fut observé par plusieurs personnes alors qu'il survolait certaines régions.

Benedict de Peterborough (2), dans sa « Gesta Regis Henrici Secundum », signale que le 9 août 1186, « à la neuvième heure du jour (vers 14 h 00), au village de Dunstable (Comté de Betford), le ciel s'ouvrit tout à coup et les laïcs ainsi que le clergé de l'abbaye virent une croix, très longue, et de dimensions étonnantes ; l'apparition dura jusque minuit ». Gautier (ou Walther) de Hemingford, chroniqueur et chanoine à Gisburn, rapporte aussi l'événement dans ses « Chronica » mais le situe en 1189, en précisant que cette croix était « brillante et blanche comme de la soie ». William de Newburgh (3), par contre, place aussi l'événement en 1189, mais à Dunstaple (?) cette fois, sur la route de Londres, et ajoute : « Une heure après midi, on vit l'Emblème du Seigneur et la forme d'un homme crucifié... ». D'autres textes signalent qu'une telle croix fut observée en 1188, en France, entre Gisors et Neaufles-Saint-Martin.

Mais ce n'est pas fini de ces croix mystérieuses. Les archives de l'abbaye de Dunstable (« Annales Prioratus de Dunstaplia ») rapportent bien évidemment le passage « majestueux d'une immense croix, haut dans le ciel, de l'est vers l'ouest », mais cette fois l'observation aurait été faite en 1217. L'année suivante (1218), aussi bien à Cologne qu'à Münster (Allemagne de l'Ouest) et à Leyde (Hollande), on vit une formation de trois croix traverser le ciel. On vit même une croix bleue au-dessus de la Frise à la même époque. Il est peu probable que l'on puisse assimiler ces « croix » à des phénomènes particuliers dans la propagation de la lumière solaire comme cela est parfois possible (voir Inforespace n° 9, pp. 37-41), le passage simultané de trois croix exclut d'ailleurs d'office cette interprétation. Le phénomène est donc bien du type OVNI, mais difficile à situer, des auteurs contemporains des faits (William de Newburgh et Benedict de Peterborough le furent) n'étant même pas d'accord entre eux. Il reste néanmoins qu'un phénomène insolite, en forme de croix, s'est déplacé au-dessus de plusieurs régions d'Europe Occidentale vers la fin du 12[me] siècle et le début du 13[me].

Le 24 septembre 1235, alors que le général Yosistsume campait avec son armée dans une province nippone, des lumières apparurent soudain çà et là dans le ciel, en tournoyant et en laissant comme des traînées (voir Inforespace n° 15, p. 43). Quelques années auparavant, en 1200, un objet aurait plané au-dessus de Jérusalem durant trois jours et serait même descendu sur le Golgotha. Ce fait est rapporté par le chroniqueur anglais Mathieu de Paris dans son « Historia Anglorum » (4). Dans ces mêmes chroniques, Mathieu de Paris relate un phénomène étonnant qui eut lieu le 24 juillet 1239, sous le règne d'Henri III, roi d'Angleterre : « ...au crépuscule, mais alors que les étoiles ne s'étaient pas encore allumées et tandis que le ciel était clair, serein et brillant, une grande étoile apparut comme une torche. Elle s'éleva du sud et monta dans le ciel en émettant une très grande clarté. Quand elle fut haut dans le ciel, elle tourna vers le nord,

2. Benedict (ou Benoît) de Peterborough fut prieur de St-Augustin de Cantorbery, puis abbé de Peterborough et enfin vice-chancelier d'Angleterre, en 1191, deux années avant sa mort.

3. William de Newburgh est parfois connu sous le nom de Guilielmus Parvus. Il fut chanoine du prieuré de Newburgh (North Riding du Yorkshire), et son « Historia rerum Anglicarum », divisée en cinq livres, couvre une période qui va de 1066 à 1198, date de sa mort.

4. Mathieu de Paris est considéré comme la principale source de renseignements pour la période qui va de 1235 à 1259, date de sa mort. A partir de fragments modifiés de sa « Chronica majora », il tira sa « Chronica minora », qui est souvent improprement appelée « Historia Anglorum ». L'œuvre de ce moine anglais de St-Albans ne fut publiée qu'en 1869.

lentement, comme si elle désirait occuper une position dans le ciel. Mais quand elle fut environ au milieu du firmament, dans notre hémisphère boréal, elle laissa derrière elle de la fumée et des étincelles. Cela avait la forme d'une grande tête, la partie frontale étant étincelante et la partie arrière émettant de la fumée et des éclairs... ». Le même genre de phénomène a été observé au-dessus de Hereford et du Worcestershire cette année-là.

Le même chroniqueur nous apprend que la nuit du 1er janvier 1254, des moines de l'abbaye de St-Albans (Middlesex) observèrent « vers minuit, une sorte de grand vaisseau de forme élégante, bien gréé et d'une couleur merveilleuse, dans un ciel serein et par beau temps, les étoiles brillant clairement et la Lune étant au huitième jour de son mois ; les moines le contemplèrent pendant longtemps avant qu'il ne disparaisse... ». La même année, dans le ciel de Paris, plusieurs témoins virent « à minuit, une chose comme un grand vaisseau, haut dans le ciel serein, et qui resta visible pendant un long temps jusqu'à ce qu'elle disparaisse lentement ». De bien curieux mirages, ou peut-être une aurore boréale visible dans l'ouest de l'Europe, ou encore un étonnant navire de l'espace ayant traversé la Manche.

Si beaucoup des témoignages précédents peuvent encore être interprétés comme étant des phénomènes naturels, à partir de maintenant, on va voir que les formes se précisent et que le doute n'est plus guère possible : on est bien confronté à de très vieilles observations d'OVNI, au sens moderne du terme. Ainsi Martin Cromer, dans ses chroniques qui narrent l'histoire de la Pologne (5), signale que le 6 décembre 1269, au crépuscule, une étrange lueur dont la forme évoquait une croix éclaira fortement la ville de Cracovie et ses environs, à la manière d'un puissant projecteur. Deux années plus tard, le 12 septembre 1271, un objet lumineux de la taille de la pleine lune, très lumineux, apparaissait dans le ciel du Japon et provoquait une belle panique. On peut lire dans les chroniques de William de Newburgh qu'en 1290, le 3 août ou le 28 octobre selon les auteurs qui le citent, l'abbé Henry, prieur de l'abbaye de Byland (la plus grande abbaye cistercienne du Yorkshire et même d'Angleterre), ainsi que plusieurs autres moines se trouvaient au réfectoire quand soudain « un **disque brillant comme de l'argent, plat et rond,** passa lentement au-dessus de l'abbaye et provoqua une incroyable terreur (res grandis, circumcircularis argentea disco quodam haud dissimils...) ».

La fameuse Commission Condon s'est d'ailleurs intéressée à ce cas, et Samuel Rosenberg, producteur de films documentaires (?), estime dans son rapport remis à la fin des recherches qu'il mena, que ce manuscrit trouvé à l'abbaye d'Ampleforth (Comté de York), aujourd'hui transformée en un collège des Bénédictins, est un faux commis par un groupe d'étudiants en guise de bonne plaisanterie. A l'appui de cette affirmation, quelques lignes assez laconiques qu'un correspondant anglais aurait envoyées à Rosenberg. N'ayant pas pu consulter les chroniques de William de Newburgh, je laisserai donc un léger doute sur ce cas. Si cependant il s'avérait que cette histoire de faux relève de la plus haute fantaisie (ce que je crois personnellement), l'observation de 1290 est d'une importance considérable puisque cette fois, à un peu moins de sept siècles d'intervalle, des événements semblables ont été décrits en des termes comparables.

Robert de Graystanes qui fut sacré évêque de Durham (Dunelmum) en 1333, trois années avant sa mort, rapporte dans son « Historia de Statu Ecclesiae Dunelmensis » qu'en mars 1290, c'est-à-dire quelques mois à peine avant les événements de l'abbaye de Byland, le jour de la St-Grégoire, lors des obsèques d'un abbé dans le chœur de l'église St-Léonard à Durham, un objet inconnu vint illuminer le ciel, descendit très près du sol juste devant l'autel et après quelques mouvements, finit par disparaître. Des rapports assez troublants peuvent être établis entre les deux cas, ce dernier rapport venant peut-être confirmer l'authenticité du premier cité.

Robert de Reading, bénédictin à St-Pierre

5. « Polonia s. de situ, populis, moribus, magistratibus et republica regni P-iae, Basileae », œuvre publiée en 1568.

de Westminster, qui assura la continuation des chroniques de Mathieu de Paris, nous apprend qu'en 1322, « aux premières heures de la nuit du 4 novembre (vers 19 h 00), un pilier de feu de la grandeur d'un petit bateau, de couleur pâle, a été vu dans le ciel au-dessus d'Uxbridge (Middlesex) il s'éleva au sud, traversa le ciel d'un mouvement lent et majestueux, et partit vers le nord. A l'avant du pilier, une vive flamme rouge brûlait en lançant de grands rayons de lumière. Sa vitesse augmenta et il disparut dans l'espace... Plusieurs témoins virent comme une collision et on entendit comme le fracas d'un effrayant combat ». S'il s'agit vraisemblablement d'un météore, comment faut-il interpréter l'observation au Japon, le 18 juillet 1349, de deux objets qui se livrèrent à des exercices acrobatiques en émettant des « éclairs », et celle de décembre 1352, d'une sorte de puissant faisceau lumineux balayant le ciel dans le nord de l'Angleterre ?

Selon les « Chronicon Monachi Leycestrensis » de Henry Knighton (6), dans le courant de l'été 1355, « une bannière rouge et une autre bleue sont apparues dans le ciel de Leicester et furent également observées en de nombreux endroits d'Angleterre ; elles semblaient parfois se rapprocher comme pour s'entrechoquer ; finalement la bannière rouge vainquit la bleue et la précipita au sol, ce que tout le monde vit... » Quelle était donc l'origine de cet étrange combat aérien haut en couleurs ? Le même chroniqueur rapporte qu'en novembre et décembre 1387, au-dessus du Comté de Leicester et dans le Northamptonshire, on vit à plusieurs reprises « un feu dans le ciel, comme une roue brûlante en rotation, ou une barrique de flammes qui émettait du feu par le dessus ; on vit aussi d'autres choses semblables, quant à elles, à de longs rayons ardents... » Quelques années plus tôt, en 1361, un objet volant « en forme de tambour » avait surgi d'une île nippone et avait survolé tout l'ouest du Japon.

6. Henry Knighton, mort en 1396, fut chanoine de l'abbaye de St-Mary of the Meadows (Ste-Marie-des-Prés), à Leicester, et ses chroniques relatent les principaux événements de sa région à l'époque qu'il vécut.

Dans un manuscrit du couvent des frères mineurs de Raguse (Sicile), on peut lire que le 8 janvier 1388, on assista au passage de plusieurs objets « très lumineux et alignés » au-dessus d'un couvent. Au début du mois de septembre 1394, un objet volant désigné sous l'étrange nom d'« asud » survola à plusieurs reprises la ville de Forli (Italie). Dans « L'histoire de Charles VI, roi de France, et des choses mémorables advenues durant 42 années de son règne, depuis 1380 jusques à 1422 », par Jean Juvenal des Ursins, on peut lire le texte suivant : « Année 1395. En ceste année furent merveilleux vents par l'espace de trois mois, et spécialement au mois de septembre furent si horribles et si grands, qu'ils abatoient gros arbres portant fruicts, forests, maisons, et cheminées ; et estoit grande pitié des dommages qu'ils faisoient au diocèse de Maguelone. Au pays de Languedoc fut veuë au ciel grosse estoile, et cinq petites. Lesquelles comme il sembloit, assailloient et vouloient combattre la grosse, et la suivirent bien par l'espace de demie-heure. Et oyoit-on voix au ciel par manière de crys. Et après fut veu un homme qui sembloit estre de cuivre, tenant une lance en sa main, et jettant feu, qui empoignit (toucha d'une pointe, en vieux français) la grande estoile, et la frappa. Et oncques plus rien ne fut veu. En aucunes marches de Guyenne furent oüyes voix, et froissemens de harnois, et de gens qui se combatoient. Lesquelles choses donnoient aux gens, grande crainte et peur, et non sans cause. Et parce que lesdites choses advinrent avant la bataille de Hongrie, aucuns disoient que ce en estoit la signification » (7).

Le 25 octobre 1415, eut lieu la bataille d'Azincourt (autrefois Agincourt, dans le Pas-de-Calais) qui vit la victoire des troupes anglaises de Henri V sur celles des français qui étaient pourtant supérieures en nombre. Ce jour-là, les archers anglais furent considérés comme les réels vainqueurs, mais la plupart d'entre eux affirmèrent par la suite qu'ils avaient été aidés par des « êtres ardents qui se déplaçaient dans les airs à grande vitesse et qui lançaient des fusées de feu

7. Ce texte est extrait de « Lumières Dans La Nuit », n° 92, janvier-février 1968, p. 9.

sur l'ennemi ». De quoi pouvait-il bien s'agir ? En automne 1423 (octobre-novembre), deux objets qui se déplaçaient en ondulant se joignirent dans le ciel du Japon. Quelques minutes plus tard, l'un des objets s'écrasa au sol et y explosa avec une vive lumière. De nombreux témoins assistèrent à ces événements qui durèrent trois heures. Des soldats et des paysans essayèrent de retrouver des débris à l'endroit de l'impact mais sans succès. Chute de météores ou premier « crash » signalé d'OVNI ?

Le 3 mars 1428, le ciel de Forli fut à nouveau parcouru par d'étranges choses dont « une flamme en forme de tour » et une « lampe de feu ». Ces observations que l'on a retrouvé dans les archives de la ville ont déjà fait l'objet d'une de nos précédentes « Chronique des OVNI » (voir Inforespace n° 3, pp. 41-42). Quelques années plus tard, le 5 janvier 1433, non loin de l'Italie, à Nice, un globe lumineux resta visible durant de nombreuses heures. Le 1er janvier 1954, on retrouvait dans les archives de l'hôtel de ville d'Arras (Pas-de-Calais) un manuscrit intitulé « Mémoires d'un bourgeois d'Arras », écrit par Jacques Duclerc (ou Duclarcq), avocat de Philippe III le Bon, duc de Bourgogne. Dans ce document, on peut notamment lire le passage suivant : « ...en ce jour de Notre-Seigneur, au jour de la Toussaint, 1er novembre 1461, il apparut dans le ciel un objet brillant comme une barre de fer, long et large comme la moitié de la Lune ; il resta immobile pendant un petit quart d'heure, on y voyait bien clair et voilà que soudain cette chose étrange se tirebouchonne, se tortille, se trincquille comme un ressort de montre et remonte aux cieux... ». N'est-ce pas là une remarquable observation où sont très bien décrites les évolutions d'un « objet » dont le comportement rappelle en de nombreux points celui d'OVNI actuels. En 1478, des boules de feu survolèrent la Suisse, et un phénomène identique fut observé au Japon l'année suivante.

Jérôme Cardan, célèbre mathématicien, raconte dans son « De subtilitate rerum » (livre XIX) une aventure fort étrange qui arriva à son père (8), Facius ,et il relate ainsi les événements : « 13 août 1491. Quand mon père eut terminé avec les rites habituels, à peu près à la vingtième heure du jour, sept hommes exactement lui apparurent, revêtus d'habits soyeux, ressemblant aux toges des Grecs, et portant également des brillants souliers. Les vêtements qu'ils portaient sous leur plastron brillant et rouge semblaient tissés d'écarlate et étaient d'une extraordinaire beauté. Cependant tous n'étaient pas habillés de la même façon, notamment deux d'entre ceux qui semblaient appartenir à un rang plus noble que les autres. Le plus grand, rougeaud de teint, était accompagné de deux camarades, et le second, de teint plus clair et plus petit de taille, par trois camarades. Ainsi, en tout, ils étaient sept. Mon père ne spécifia pas si leur tête était couverte. Ils devaient avoir quarante ans environ mais n'en paraissaient pas plus de trente. Quand on leur demanda qui ils étaient, ils dirent qu'ils étaient des hommes faits d'air et soumis à la naissance et à la mort. Il est vrai que leur vie était plus longue que la nôtre, et pouvait durer jusqu'à trois cents ans. Questionnés sur l'immortalité de notre âme, ils affirmèrent que rien ne survit de l'individu qui lui soit personnel. Quand mon père leur demanda pourquoi ils n'avaient pas révélé aux hommes les lieux où se trouvaient les « trésors » (?), s'ils les connaissaient, ils répondirent que cela leur était interdit en vertu d'une loi spéciale qui condamnait aux plus lourdes amendes celui qui communiquerait ce renseignement aux hommes. Ils demeurèrent avec mon père pendant plus de trois heures. Mais quand il leur posa la question concernant la cause de l'univers, ils ne furent pas d'accord. Le plus grand d'entre eux refusait d'admettre que Dieu avait créé le monde de toute éternité. Au contraire, l'autre ajouta que Dieu le créait petit à petit,

8. Jérôme Cardan (Geronimo ou Girolamo Cardano) naquit à Pavie, en 1501, c'est-à-dire dix ans après les faits qu'il rapporte ici. Fils illégitime de Bonifacius (Fazio) Cardano, son « De subtilitate rerum » est un recueil d'inventions et d'expérences de physique entrecoupé d'anecdotes. Ami de Léonard de Vinci, on lui doit, entre autres, l'invention du système d'articulation qui porte dorénavant son nom, ainsi que la résolution des équations du 3me degré.

de sorte que s'il s'arrêtait de le faire, ne fût-ce qu'un instant, le monde périrait... Que ce soit fait ou fable, il en est ainsi ». Cet épisode ressemble fort à un discours philosophique imagé dans lequel Jérôme Cardan développerait ses idées personnelles sur l'immortalité de l'âme et la création du monde. Il reste cependant la description des mystérieux visiteurs qui est particulièrement troublante.

Nous sommes maintenant arrivés à la fin du Moyen Age. A partir de la mosaïque des souverainetés féodales, vont se créer des états monarchiques bien individualisés qui s'appuieront sur les bourgeoisies commerçantes. Seul subsiste, au centre de l'Europe, le Saint Empire Romain Germanique avec sa profusion de seigneuries et de villes libres, dernier vestige de ce Moyen Age en plein déclin. Partout l'individualisme se développe, un esprit neuf apparaît qui tend à mettre au premier plan l'Homme et à oublier les œuvres des siècles précédents pour redécouvrir celles des Grecs et des Romains. Cet humanisme nouveau va germer dans toute l'Europe et s'épanouir en une Renaissance particulièrement riche.

Nous sommes aussi à l'époque des « Grandes Découvertes ». En octobre 1492, Christophe Colomb découvre le Nouveau Monde mais il croit avoir gagné l'Asie par la voie de l'ouest. Certaines chroniques relatent d'ailleurs que deux ou trois jours après avoir débarqué (vers la mi-octobre), Colomb et plusieurs de ses compagnons auraient observés « deux heures avant la moitié de la nuit, une sorte de lumière, comme une chaîne de cire (?), qui s'élevait et s'abaissait, se rapprochant peu à peu du sol ». Ce n'est qu'en 1507 que le nouveau continent reçoit le nom d'« Amérique » en l'honneur du navigateur florentin Amerigo Vespucci qui le premier avait acquis la certitude que ces terres n'appartenaient pas à l'Asie. En juillet 1497, Vasco de Gama quittait Lisbonne. Près d'un an plus tard, en mai 1498, il abordait la côte de l'Inde, à Calicut : il venait d'ouvrir la fameuse « Route des Indes » qui allait conditionner le commerce européen pendant quatre siècles. A partir de ces premiers voyages, l'exploration du monde allait s'amplifier et révéler à l'Europe des richesses insoupçonnées. Nous verrons dans un prochain article que cette période fut également fertile en observations d'OVNI.

Michel Bougard.

Avis

Afin de compléter certains dossiers, nous désirerions pouvoir consulter certains numéros du bulletin de l'APRO. Nous demandons à nos membres qui seraient en possession d'un ou plusieurs numéros de la liste ci-dessous (les revues manquantes sont indiquées par une croix) de bien vouloir nous contacter pour nous prêter ces documents le temps de les consulter (maximum un mois).

	jan./ fév.	mars/ avril	mai/ juin	juil./ août	sept./ oct.	nov./ déc.
1958	x	x	x		x	x
1959	x		x		x	x
1960	x	x	x			
1964			x	x	x	x
1965	x	x	x	x	x	x
1966	x	x	x	x	x	x
1967	x	x	x	x	x	
1968	x					
1969					x	x
1970	x	x		x	x	
1971					x	

Il nous manque également tous les numéros de 1957 et tous ceux parus avant. Nous remercions d'avance tous nos lecteurs qui pourraient nous aider en nous prêtant ces numéros manquants.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox) ; premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit détaillé d'observations et d'études faites en Belgique — **450 FB.**

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont) ; « histoire des réactions des hommes face au phénomène soucoupe volante », se distingue par son ordonnance claire et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont) ; une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées — **285 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont) ; un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations importantes — **240 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Mame) ; ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience d'enquêteur — **220 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire) ; deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **215 FB** le volume.

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame) ; ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **270 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël) ; expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie ; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **310 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNÉS,** de Charles Fort (éd. Losfeld) ; premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **250 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont) ; à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros) ; œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : LE PLUS GRAND PROBLEME SCIENTIFIQUE DE NOTRE TEMPS ?,** de James McDonald (numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du GEPA) ; réunit les textes essentiels de la lutte pour l'étude scientifique du phénomène OVNI — **120 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?,** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond) ; un ouvrage dans lequel le Dr Hynek a mis tout le poids de son expérience et où il explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire) ; ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **300 FB.**

VENTE DE PHOTOS ET DIAS

Afin de vous aider à mieux présenter le phénomène OVNI à vos amis, vos relations, nous avons sélectionné à votre intention les meilleurs documents qui le concernent et en avons tiré des diapositives. La collection complète est constituée d'une centaine de dias. Le prix par pièce noir et blanc (cache comprise) est fixé à 25 FB, pièce couleur à 50 FB. Chaque commande doit porter sur un minimum de 10 documents, et lors de l'achat de la collection complète, chaque dia revient à 20 FB.

Des photographies de ces documents ont également été tirées, en épreuves noirs et blanc, et peuvent être commandées aux mêmes conditions.

DIFFUSEZ INFORESPACE ET FAITES DES ADHESIONS AUTOUR DE VOUS, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.